

l'ennemi et je traversai jusqu'à ce que quelques soldats du régiment de Malte (qui battaient en retraite avec moi) eussent fait découvrir par leurs uniformes rouges (8) que nous étions des ennemis; l'ennemi aussitôt ouvrit le feu sur moi et me poursuivit pendant environ un mille. La connaissance topographique du pays me permit de l'éviter après avoir perdu plusieurs hommes.

Etant parvenu à Capo di Monte quelques minutes avant l'ennemi, je trouvai à ma grande satisfaction que la compagnie du capitaine Nicholson y était arrivée. Je décidai alors de renforcer la redoute du monte Solaro et d'agir ensuite comme les circonstances l'exigeraient; et pendant mon ascension sur la montagne, j'eus le plaisir de rencontrer la compagnie du capitaine Susini qui avait aussi échappé à l'ennemi. Après mon arrivée à la redoute de monte Solaro, trouvant qu'un nombre d'hommes suffisant du régiment de Malte était arrivé pour l'occuper, je pensai que c'était mon devoir d'essayer d'effectuer ma retraite vers Capri. A ce moment une lettre de Lt-colonel Lowe, adressée au major Hamill, ou à moi en son absence, décida de ma résolution.

Comme je savais qu'il était possible à un homme de descendre la face du roc qui sépare Anacapri de Capri, je résolus d'essayer de conduire mon détachement par cette descente, dans laquelle, je suis heureux de le dire, je réussis avec une perte d'un seul homme tué en tombant des rochers dans la vallée au-dessous. Comme il n'est pas en

la quarta notte dell'assedio, Nicodemo co-suoi quindici compagni, vestiti, dicesi, dell'uniforme déprovinciali corsi, esce quiétamente dal forte, si indirizza verso il campo francese, scanzando quello del Provinciale. Al « **chi viva** » delle sentinelle risponde **Francia** e dà il segnale di riconoscimento: si crede una patruglia del Provinciale, si lascia liberamente andare, oltrepassa le linee del campo, ed eccolo in salvo co' suoi ».

(8) Les Corsican-Rangers ne portaient pas l'habit rouge. Leur uniforme (d'après la **Sabretache**) comportait un habit vert avec boutons dorés; le collet, les parements, les retroussis étaient rouges; la culotte était bleue.

mon pouvoir d'évaluer l'effectif de l'ennemi, je ferai seulement remarquer qu'il était infiniment supérieur au nôtre, et qu'après un seul de ses débarquements, notre front devint si étendu qu'il devint presque impossible de l'occuper en entier. Je suis bien convaincu que les pertes de l'ennemi ont été sévères, car j'ai eu l'occasion de m'en rendre compte, et dans chaque attaque les officiers portedrapeau furent tués par les tireurs d'élite de mon détachement.

Je n'ai plus maintenant, Monsieur, qu'à signaler mon extrême satisfaction de la bravoure et de la conduite des officiers, sous-officiers et des hommes composant le détachement que j'avais l'honneur de commander, non seulement dans un combat qui dura presque six heures, mais aussi dans la persévérance et le courage avec lesquels ils exécutèrent une retraite dont il serait superflu de vous exposer les difficultés. Je joins un rapport des pertes que j'ai subies dont je suis heureux de dire qu'elles ne sont pas considérables.

J'ai l'honneur d'être, etc...

Richard CHURCH,

Commandant le détachement
du Royal-Corsican-Rangers.

ÉTAT DES TUÉS, BLESSÉS ET DISPARUS

dans le détachement du Royal-Corsican-Rangers, commandé par le capitaine Church, dans le combat du 4 octobre 1808, à Dama-Cuta, dans l'île de Capri. 10 soldats tués, 5 blessés, 1 sergent et 19 soldats disparus.

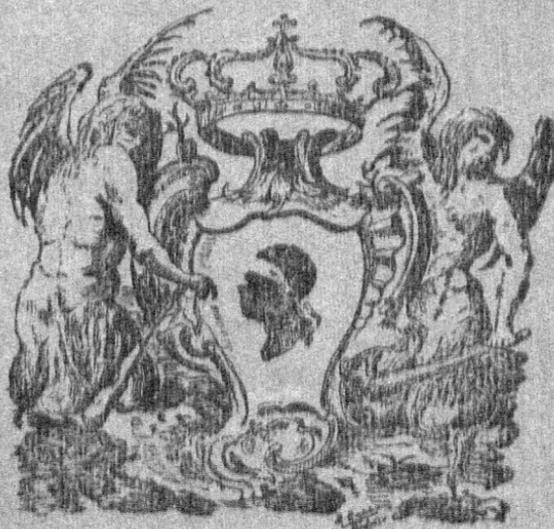
N. B. — 6 des hommes signalés disparus furent incapables, par la fatigue, de continuer plus loin la retraite et furent laissés au fort de monte Solaro. Un autre homme arriva jusqu'aux falaises mais fut trop faible pour des-

MGF-183

REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique



SOMMAIRE

	Pages
A. AMBROSI-R. <i>Les sentiments des Corses pour la France</i>	253
AMBROSI (MATHIEU). <i>Le chant corse (III)</i>	
FLORANGE (Ch.). <i>La Corse et ses croyances populaires</i>	
COLONNA DE GIOVELLINA (Général). <i>La prise de Capri</i>	
CARABIN (J.) <i>Le Roi Théodore à Venise</i>	

Bibliographie et Nouvelles

cendre, le reste fut fait prisonnier ou tué pendant la retraite.

Artillerie abandonnée : 1 canon de 4 long ; artillerie sauvée : 1 canon de 4 de montagne.

signé : Richard CHURCH,

Capitaine Commandant le détachement
Royal-Corsican-Rangers.

III

A Son Excellence le général Sir John Stuart
K. B. and C. (Chevalier commandant et
commandeur du Bain).

Capri, 11 octobre 1808

Monsieur,

L'*Alcyon* n'ayant pas encore mis à la voile, je puis ajouter une autre ligne à mon rapport d'hier. Rien de nouveau ne se produisit pendant la nuit. Les canonnières siciliennes maintinrent un feu intense sur les troupes ennemies dans la vallée.

Dans la matinée leurs avant-postes ouvrirent le feu sur Castle-Hill, mais simplement avant leur retraite. Le *Palazzo Inglese*, grande maison en dehors de la ville, constitue maintenant les postes avancés de l'ennemi. Nous avons entendu des ouvriers actuellement occupés pendant le jour à plusieurs endroits.

Le but de l'ennemi ne semble pas être de s'abriter contre les sorties sur une aile ; il semble préparer sur l'autre aile des facilités pour approcher ses canons. Il est en possession de toute la vallée et des marines. Des sorties pourraient peut-être être effectuées avec résultat, mais le terrain offre tant de couverts à l'adversaire, étant formé par un seul jardin continu ou par des vignobles semés de maisons, et il a de telles facilités de recevoir des renforts qu'il ne me paraît pas raisonnable de risquer quelque ten-

tative de ce genre, jusqu'à ce que je sache si mes renforts sont sur le point d'arriver ; car s'ils arrivent, nous pourrons alors chasser l'ennemi de toute la vallée et détruire d'un seul coup tous ses ouvrages, canons, batteries, et le priver de toute communication par la mer, sauf par les rochers d'Anacapri, dont le même temps violent, qui pourrait entraîner nos navires, empêcherait les siens d'approcher.

Si des renforts ne peuvent être envoyés, je désirerais vivement de l'artillerie et des munitions d'artillerie. Nous n'avons aucun mortier ou howitzer. L'ennemi attend certainement des renforts de provisions, de matériel ou de troupes. Plus de 40 canonnières et autres navires sont actuellement près de Massa, quêtant l'occasion pour traverser, et leur situation présente exige beaucoup d'attention de notre part en ce qui concerne nos derrières.

Le capitaine Durban a débarqué quelques fusiliers et marins. Un bateau arrivé hier nous informe que quelques renforts seraient en route, mais le temps ayant été absolument favorable, je crains qu'il ne se soit trompé dans son information.

Un signal particulier est constamment fait de monte Solaro ; je pense qu'il se rapporte au convoi de Massa et de Sorrente.

Si l'ennemi n'enlève pas d'assaut cette partie de l'île, la situation du général Lamarque peut, grâce à une étroite surveillance (même en supposant qu'une attaque ne soit faite contre lui) devenir presque désespérée.

Les troupes de la vallée sont de la Légion corse ; quelques hommes de cette légion ont essayé de suborner les nôtres, mais comme je me plais à le croire, sans aucune chance de succès.

J'ai l'honneur d'être, etc.

H. LOWE,

Lieutenant-Colonel commandant.

Avis important

MM. les Abonnés, qui n'ont pas encore réglé leur abonnement de 1934, sont priés de prendre note qu'une quittance de vingt francs leur sera présentée par la poste après la mi-novembre, les frais de recouvrement (3 francs) y seront joints. Il leur sera possible de les éviter par l'envoi immédiat de cet abonnement, en utilisant le compte-postal du Directeur (frais d'envoi 0 fr. 50).

Prière de faire bon accueil à cette quittance.

Ont payé leur abonnement depuis Septembre :

Bartoli (administrateur) ; Battestini (greffier) ; Berlandi (colonel) ; Bonelli (Alexandre) ; Chiarisoli (directeur) ; Campana (contrôleur) ; Felici (Constantine) ; Leca (capitaine) ; Rossignoli (Tiaret) ; Sauli (commandant) ; Sialelli (Argentine).

DIRECTION :

PROFESSEUR A. AMBROSI-R., 26, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VI^e)

COMPTES POSTAL : PARIS 813.42 — TÉLÉP. Danton 34-25

REVUE DE LA CORSE

ANCIENNE ET MODERNE

LES SENTIMENTS DES CORSES POUR LA FRANCE

Trente ans avant l'annexion

En 1768, le Roi de France signait avec la République de Gênes le traité de Versailles qui plaçait notre pays sous son autorité. Il devait y rester et devenir français. Ce traité a été inexactement apprécié par la plupart de ceux qui l'ont étudié. Leur jugement aurait été plus sûr s'ils s'étaient souvenus que ce traité terminait une longue période de relations franco-corses, extrêmement cordiales, et exauçait les désirs manifestés à plusieurs reprises par les Corses eux-mêmes. Quand, en 1737, une armée royale débarqua en Corse, pour la première fois au XVIII^e siècle, les habitants furent stupéfaits et affligés d'apprendre que les Français allaient opérer contre eux pour le compte de Gênes. Leurs mémoires et leurs suppliques, adressés à Louis XV et au cardinal Fleury, traduisent tous le même sentiment : l'affection pour le Roi de France ; ils développent ce thème : « que la France nous prenne, nous en serons heureux, mais nous ne voulons pas retomber sous la coupe des Génois ».

Les trois documents que nous reproduisons ici (1) (nous pourrions en citer d'autres) sont la preuve de cette affection et de ce désir.

(1) Cf. Pièces et documents divers pour servir à l'Histoire de la Corse pendant les années 1737 à 1739, publiés par l'abbé Letteron dans le Bulletin de la Société des Sciences H. et N. de la Corse en 1893. Les documents sont au ministère des Affaires étrangères.

LE ROI THÉODORE A VENISE ⁽¹⁾

Opérette en deux actes
par l'Abbé Jean-Baptiste CASTI

II

Au deuxième acte nous nous retrouvons dans le cabinet de travail du roi Théodore. Il est assis pendant que son secrétaire dépouille le courrier. Peu rassurantes sont les dépêches de Corse. Le Grand Chancelier fait savoir qu'il ne peut plus subvenir aux frais de l'Etat et qu'il prévoit un soulèvement général. Au monarque, il demande des instructions pour réprimer les émeutes.

Gafforio communique à son Roi une missive de négociants d'Amsterdam qui consentent à lui prêter 20.000 florins, payables en sequins, mais exigent qu'on leur garantisse un intérêt de 10 % et qu'on leur donne une hypothèque sur des biens-fonds du royaume. Gafforio propose le fermage des parcs à huitres. « Jamais de la vie, répond Théodore, les huitres, je me les réserve. L'amour, la gloire et les huitres sont mes trois passions favorites. »

« Alors, dit l'autre, cédonz les montagnes et les rochers du Nebbiu, ils sont pleins de métaux. »

Gafforio lit ensuite un autre papier : « Ceccino Buono, courtier à Livourne, a prêté 500 florins au nommé Théodore qui se dit roi de Corse et réside actuellement à Venise, sous le nom d'Albert. Comme il ne peut en tirer même un centime, il donne pleins pouvoirs au marchand Sandrino pour recouvrer son argent ».

Cette tuile inattendue affecte énormément le « grand »

(1) Cf. le n° 88.

roi, mais le bon Gafforio lui donne un conseil qui le tranquillise : son futur beau-père est très riche, on flattera sa vanité en le nommant général ; alors il déliera les cordons de sa bourse et payera toutes ses dettes.

Mais Bélise est là ; Gafforio se retire pour la laisser seule avec son frère. Frère et sœur ont l'un et l'autre fait leur chemin ; après une longue séparation, le hasard les a réunis à Venise.

Bélise demande à Théodore s'il est vrai qu'il soit roi des Corses. Cette nouvelle s'est répandue dans toute l'hôtellerie, mais elle ne peut y croire.

Le monarque répond affirmativement. « Mon expérience m'a appris, chère sœur, qu'en ce bas monde, rien n'est impossible pour l'homme hardi, qu'il meure dans son lit ou au gibet. Cependant, à toi, Bélise, je confie que mes sujets sont épuisés par de longues guerres et que le trésor public est à sec. Si je n'arrive pas à trouver de l'argent, si l'ordre n'est pas rétabli dans mon royaume, il me sera impossible de conserver ma couronne. »

« En vérité, frère, répond Bélise, tu es un roi qui fait pitié. Prends cette bague, je te l'offre, puisque ta bourse est plate et que tu ne peux payer ton hôtelier ».

Et elle lui présente le joyau précieux, don de son Turc, un homme riche qu'il aurait intérêt à connaître. Théodore accepte.

Il lui enverra son secrétaire, qui réglera avec elle, le cérémonial de l'entrevue.

Bélise s'irrite : « Eh, quoi, gronde-t-elle, comment, dans l'embarras où tu te trouves, peux-tu songer aux inepties de l'étiquette ? »

Et Théodore de répondre : « Le cérémonial, pour les grands princes, il est vrai, est quelque chose d'inepte, mais pour les rois, mes égaux, il est indispensable ».

Bélise hausse les épaules. Elle lui offre de faciliter un rendez-vous avec Achmet, sur la terrasse de l'hôtellerie, où le Turc a l'habitude de venir entendre chanter les

I

LES CHEFS ET PEUPLES DE CORSE
AU ROY

En Corse, le 28 septembre 1737.

Nous, chefs et peuples de Corse, unis en un seul corps et esprit et très humbles serviteurs de Votre Majesté Très Chrétienne, ayant appris avec douleur qu'elle a été suppliée par la Sérénissime République de Gênes de l'aider à nous soumettre nouvellement à sa domination, prenons la liberté de supplier très humblement Votre Majesté d'avoir agréable que nous lui envoyions auparavant (comme nous espérons qu'elle nous l'accordera) deux des nôtres principaux sujets suffisamment autorisés pour mettre à vos pieds avec nos profondes obéissances nos raisons, en sorte que V. M. en étant pleinement informée, elle puisse procéder avec l'équité et la prudence qui lui sont naturelles, et que tout ce qu'elle fera contribue à la gloire de son nom, à lui mériter l'applaudissement universel et à consoler et rendre la paix aux parties. C'est à quoi Votre M. ne saurait jamais parvenir, si, comme le publient et s'en flattent nos adversaires, elle prend quelque résolution sur leur exposition pleine de passion et que l'on doit regarder comme la moins sincère, dans une affaire d'où dépend également le bonheur ou la misère d'une nation entière qui est innocente. Qu'il vous souvienne, Sire, que notre Royaume, par ses privilèges, doit ce qu'il est à la protection et à la garantie de vos glorieux ancêtres; vous ne pouvez après cela songer à le détruire. *Nous n'avons aussi jamais manqué à notre gratitude et à notre vénération héréditaire pour votre couronne.*

.....

C'a été au reste avec beaucoup de peine que nous

avons appris que nos ennemis essayaient de nous faire passer pour des rebelles, pour des perturbateurs de la paix, et pour des infracteurs de la garantie impériale. Si jamais une pareille imposture était entrée dans l'esprit de V. M., nous la conjurons par les plaies adorables de Jésus, et par tout ce qui intéresse le plus sensiblement votre gloire, de daigner écouter à bon compte nos raisons recueillies dans un papier à part que nous prenons la liberté de présenter à Son Trône devant lequel prosternés etc.....

II

LES GOUVERNEURS DU ROYAUME DE CORSE

A SON EMINENCE LE CARDINAL DE FLEURY
DE LEUR CHATEAU DE CORTE, LE 12 OCTOBRE 1737

Em^{mo} et Rev^{mo} Seigneur,

.....On apprend maintenant que par un effort encore plus remarquable de la Providence divine, la Seigneurie de Gênes ne croyant pas pouvoir arranger par elle-même ce qui a rapport aux intérêts de la Corse, a pris le parti, ensuite de ce qu'elle a fait de si irrégulier, de recourir à la protection du très chrétien et très puissant Roi de France, *ancien et moderne protecteur et père de notre Royaume*, afin que sous sa royale garantie et médiation, nos peuples rentrent dans l'ancienne sujétion dont ils se sont soustraits par leur propre sang. C'est une heureuse résolution pour nous que celle-là. Notre Royaume, qui est si affligé, ne pouvait pas éprouver de plus grande satisfaction que celle d'avoir pour garant de nos différends un Roy si généreux, si grand et si puissant ;

gondoliers du canal du Lido. Puis, avant de se retirer, elle lui donne un bon conseil : « Prends garde, frère ; si tu n'as pas de cervelle et si ta bourse est plate, ton royaume, tu le perdras à jamais ».

Bélise partie, Théodore rapelle Gafforio et le charge d'une ambassade auprès du sultan détrôné.

La future reine des Corses et son père, à ce moment, paraissent. On bavarde. Et Théodore informe Thaddée qu'il est sur le point de conclure un traité d'alliance avec l'ex-sultan Achmet, traité secret qui rendra Venise et son hôtellerie aussi célèbres que Bréda, Münster, Utrecht et Osnabrüch. Puis, très aimablement, et sous les yeux de Sandrino qui vient d'entrer dans la pièce, il met au doigt de Lisette, en signe d'amour et de foi, la superbe bague de sa sœur.

Thaddée est nommé général en chef des armées de Corse.

Mais Sandrino a quelques mots à dire à notre aventurier : « Cecchino Buono vous salue et exige le paiement des 500 sequins de Florence qu'il vous a prêtés. Voici d'ailleurs l'engagement que vous avez signé. Je vous préviens donc que, si vous ne me remboursez pas, je m'adresserai au Conseil des Quarante ».

Théodore est d'abord atterré, puis il se ressaisit et proteste énergiquement contre les menaces de Sandrino. Thaddée et sa fille font de même. Lisette, maintenant, n'a plus que de la haine contre celui qui l'a indignement trompée.

Mais Sandrino la raille ainsi que son père : « Je te demande pardon, belle reine, si je t'ai offensée ; ainsi qu'à toi, mon général ».

Voici venir Bélise ; elle aperçoit sa bague au doigt de Lisette et ne peut s'empêcher de penser qu'en un seul jour, ce riche joyau a fait un long voyage.

Théodore, Lisette, Achmet et Bélise sont bientôt réunis sur la terrasse qui domine le pont du Rialto ; et sur le

grand canal glissent des gondoles et des barques. Les gondoliers chantent en chœur : « Maintenant que l'air est tiède, celui qui veut vivre libre et heureux qu'il vienne faire une promenade sur l'eau. Que le soleil se lève ou qu'il se couche, il n'est pas de plus agréable plaisir que de jouir de la liberté dans une gondole. En gondole, un jeune amoureux peut librement parler à sa Belle, sans crainte qu'un amant ou un rival jaloux, envieux ou importun vienne interrompre ses déclarations ».

Cette chanson trouble Théodore et Lisette, mais amuse Bélise et son Turc. Celui-ci réclame sa pipe. On la lui apporte. « Eh, quoi, gronde Bélise, fumer devant les dames, c'est manquer d'éducation ». Et, d'un geste brusque, elle lance dans le canal l'objet détesté. Le terrible Achmet ne proteste même pas. En présence de cette femme qui hait les hommes, il est plus doux qu'un agneau. Il ne peut que la suivre dans la gondole où elle monte.

Thaddée, qui faisait une promenade avec Gafforio le long des rives du Lido, le quitte et réfléchit longuement sur la situation qu'il va bientôt occuper. Il se plaint du Turc qui lui donne des ordres comme à l'un de ses esclaves, ne sachant pas qu'il a affaire à un général. Général? C'est un bien grand honneur; bientôt, il sera le beau-père d'un grand roi! Tout cela est bien beau; mais ne faudra-t-il pas aller à la guerre, se battre, risquer sa vie. Mieux vaut rester à l'hôtellerie et remplir le productif métier d'hôtelier... Mais alors! Adieu les honneurs! Adieu la gloire!

Eh bien! Non. Advienne que pourra, il sera le bras droit d'un puissant monarque et le soutien d'une reine, sa propre fille.

Entre temps, dans son cabinet, Théodore reçoit les confidences de son optimiste secrétaire. Il a eu une longue conversation avec le sultan détrôné et, ensemble, ils ont longuement traité d'une alliance qui pourrait être profitable aux deux souverains.

un Roy dont notre Royaume et ses habitants reconnaissent tenir les grades, les bénéfices, la liberté et la paix ; un Roy qui par sa bonté a incorporé notre Royaume (1) avec sa couronne ; un Roi qui veut tous nous reconnaître pour Français naturalisés, lorsque nous voudrions aller habiter son Royaume. Un Roy qui a déposé entre nos mains la confiance de ses armes ; un Roi qui a tout obtenu de notre sang obligé à sa couronne, à son Royaume et à sa maison ; enfin un Roi qui par notre valeur et avec nos armes a battu en cent façons ses ennemis, acquis des provinces, pris de force des places et des forteresses, et qui a par le moyen de notre fidélité soumis à son entière obéissance son Royaume. Nos ancêtres que nous avons perdus dans les batailles parlent pour nous quoique ensevelis, comme on le lit dans le livre du père Alcioni, imprimé à Lyon en 1594, et leur mémoire vivra jusqu'à la fin du monde. Les Alphonse d'Ornano, maréchaux de France, parlent aussi pour nous avec tous ceux qui les suivirent et qui furent tous gens des plus distingués parmi la première noblesse de notre Royaume.

Les volumes de l'archidiacre Antoine Pierre Filipini, imprimés à Tournon, en France, en l'année 1594, en parlent, de même que les diplômes du très auguste Henri III, registrés au Parlement d'Aix, et tant d'autres démonstrations à nous faites par les Roys ses successeurs et prédécesseurs de Sa Majesté aujourd'hui régnante, démonstrations à nous accordées de leur plein gré, en signe de gratitude et pour récompense des services rendus à cette couronne et de notre fidélité.

C'est donc avec vous, Eminentissime et Révérendissime Seigneur Cardinal et premier ministre d'un si grand Roi, notre véritable père et maître, que parlent les peuples

(1) Il s'agit d'Henri II et de l'annexion de la Corse à la France, en 1557.

du Royaume de Corse, que parle l'honneur du Royaume, que parlent en particulier ses principaux sujets qui en forment l'état noble, pour qu'examinant les sages déterminations du Roi *tant votre maître que le nôtre*, vous n'oubliez pas de lui représenter vivement les sentiments de nos Regnicoles, pour que, la résolution d'envoyer ses armes invincibles dans notre Royaume de Corse subsistant, vous assuriez Sa Majesté qu'elles seront par nous comme nos véritables frères, et comme gens pour lesquels nous devons exposer nos biens, le sang et la vie de chacun de nous, et que, dans tous les besoins de sa couronne, *il sera le maître absolu* de nos communes volontés, de nos armes, de nos biens, quoique dépouillés et mis à sec, et qu'avec de la cavalerie ou tel nombre de bataillons qu'il daignera nous demander jusqu'à 30.000 combattants, nous sommes tous prêts à perdre le sang, les biens, la vie pour son royal service en tout lieu et en tout temps, à l'imitation de nos prédécesseurs ci-dessus cités. Dites-lui encore que tout mouvement de ses troupes pour nous vaincre sera toujours inutile, puisque nous nous donnons à lui volontairement pour vaincus. Dites-lui enfin que nous le rendons maître absolu de nous et de notre Royaume, car pourvu qu'il veuille et vous, son sage et sacré ministre, jeter un coup d'œil sur les conventions faites en faveur de notre Royaume par les Roys ses prédécesseurs, nous croyons fermement que non seulement il daignera nous prendre sous sa paternelle et royale protection, mais encore *qu'il lui plaira confirmer notre aggrégation et incorporation à son très invincible Royaume de France* pour seconder les intentions du très Auguste Henry III, et qu'enfin, compatissant à l'état d'épuisement et de misère où nous ont réduits des injustices insupportables, sa piété l'engagera à nous accepter pour de véritables vassaux, aux pactes, modes et conventions que nous avons été acceptés et traités par ses ayeux.

Quant à Thaddée, il est tout disposé à délier les cordons de sa bourse. Théodore ne croit pas à tant de bonheur. Il est convaincu qu'Achmet, malgré les suggestions de Bélise, sera peu disposé à lui venir en aide, et Thaddée ne pourra lui apporter qu'un bien faible soulagement, tant ses dettes sont considérables.

Il a tout à redouter de Sandrino, qui parle de le faire emprisonner. Il a fait un affreux rêve. Un spectre décharné et pâle, aux yeux livides, lui est apparu, qui a brisé en mille morceaux sa couronne et son sceptre ; puis, avant de s'évanouir, il a déclaré qu'il était sa Dette. Depuis, il vit dans l'inquiétude. Tandis qu'il regagne sa chambre, voici venir le futur général. Gafforio l'accueille avec cordialité, mais il le laisse un instant seul pour revenir, aussitôt, suivi d'un valet de chambre qui tient dans ses bras un superbe uniforme de général. Lui-même porte un immense brevet pouvant contenir tous les noms des guerriers du monde entier.

Gafforio présente le brevet à l'hôtelier et lui offre son propre uniforme, car lui aussi est général. L'uniforme, il le lui laisse au prix coûtant, soit une centaine de sequins. Thaddée fait la grimace, mais apprenant qu'il devra verser, outre cette somme, mille ou deux mille sequins pour le brevet, il pleurniche :

« Diantre ! tu veux donc me ruiner et faire de moi un général sans le sou ? »

Gafforio le déshabille, et avec l'aide du valet de chambre, fait des efforts pour le vêtir de l'uniforme. Le costume, trop étroit, entre difficilement.

« Pas si vite, hurle la naïve victime ; avant même d'aller à la guerre, vous allez me désarticuler les bras ».

Il étouffe et se plaint de ne pouvoir bouger.

« Tant mieux, répond l'autre, tu ressembleras davantage à un militaire ».

Gafforio lui fait ceindre ensuite une épée. « Elle ne coûte que cent sequins ».

« Je vois que le compte ne cesse d'augmenter, murmure l'hôtelier ».

« Cette épée, ajoute sévèrement Gafforio, tu dois la tirer du fourreau pour la défense du roi et de la patrie ».

« Si la patrie et le roi, riposte Thaddée, ne comptent que sur mon courage et s'ils n'ont d'autres défenseurs que moi... je les plains ».

Gafforio n'en a cure ; il se borne à recommander au nouveau général de lui apporter, au plus tôt, l'argent qu'il doit.

Lisette vient admirer, dans sa tenue, le nouveau général, mais malgré sa grande joie, elle songe aux frais que les honneurs vont provoquer. L'air martial de son père la ravit : « Quel air martial vous avez ! Ne vous sentez-vous pas l'âme d'un guerrier ? Que ferez-vous lorsque vous serez mis à la tête de l'armée ? ».

« Je me donnerai, répond-il, l'allure et le ton d'un capitaine valeureux à qui il arrivera d'associer les ordres aux contre-ordres. Je recevrai les suppliques et signerai des grâces. Je nommerai les colonels, les fifres et les tambours ».

Cependant, il faut délier les cordons de sa bourse. Mais, en bon hôtelier, Thaddée sait que tout compte comporte une réduction et alors !...

Il prépare son départ pour sa nouvelle patrie ; il réunit ses domestiques et leur donne ses derniers ordres : « Le métier que j'exerce ne me convient plus, il est trop plébéien. Je m'en vais. Toi, je te nomme dépensier ; toi, cantinier ; et toi, qui est plus moustachu qu'un honnête homme, je te fais premier hôtelier ».

Et comme à ce moment, le Turc amoureux, suivi de Bélise, descend de gondole, il les invite, ainsi que Théodore, à boire à sa santé et à celle de la future reine. Achmet déguste le nectar, tout en blâmant le Prophète de l'avoir interdit aux croyants, mais Théodore a d'autres préoccupations. Il vient d'apprendre que des étrangers

III

GRIEFS DES CORSES

(Communiqués à M. DE BOISSIEUX
et transmis par lui le 18 mai 1738)

Sire,

La pauvre Corse, en l'état où elle est, négligée, inculte, méprisée, dépouillée, exténuée, se jette toute nue aux pieds de V. M. T. C., sans autre voile pour couvrir la honte qu'elle a de présenter à vos yeux un objet si misérable, que sa prompte obéissance jointe aux doux espoir d'être bientôt, par vos ordres, entièrement revêtue, accoutumée qu'elle est à voir briser ses chaînes, et à recouvrer la liberté, l'abondance et l'honneur par les mains de Votre Royale Cour. Elle baise à genoux par le plus humble des hommages, celles de votre redoutable et bienfaisante Majesté. Elle rend les plus vives actions de grâces au Souverain génie de la France, qui, parmi ses augustes soins, n'a pas dédaigné d'admettre la très chrétienne pensée de la délivrer de ses misères. Sûre de ressentir les effets de cette favorable influence, elle supplie V. M. de vouloir bien donner audience au très fidèle récit des longs outrages qu'elle a soufferts et à l'exposé des raisons qui l'avaient enfin déterminée à vouloir s'en affranchir, raisons dont elle attend les solides fondements de sa restauration et de son soutien.

Le sage et vaillant général des armées de V. M., M. le comte de Boissieux, qui est posté à la Bastia, à la tête de vos troupes, par sa réponse du 28 février dernier à la lettre de nos chefs Paoli et Giafferi, nous assura que les armes qu'il commande n'avaient pour objet que de donner aux Corses la paix et la tranquillité, mais que pour l'obtenir, il demandait par ordre de V. M. qu'ils déclarassent être dans la résolution de se soumettre à leur légitime souverain, en abandonnant avec une entière con-

fiance et sans réserve leur sort entre les mains de V. M. Sur quoi nous expliquons, Sire, avec la dernière sincérité nos communs sentiments.

Sire, abandonner sans réserve notre sort à la libre et entière disposition de V. M., c'est le plus cher de nos désirs ; mais si, par nos légitimes souverains, il faut entendre les Sérénissimes Seigneurs Génois (ce que nous ne pouvons concevoir), nous résoudre à baisser de nouveau la tête sous leur joug, c'est la plus cruelle de toutes les tortures que puisse éprouver la raison et la volonté d'autant d'êtres que nous sommes : *Durus est hic sermo, et quis potest illum audire?*

Quel moyen de pouvoir jamais espérer la paix et la tranquillité de la part des Seigneurs Génois, si, pendant le cours de quatre siècles, nous n'avons éprouvé de leur gouvernement que guerre, que spoliation de tout bien, qu'affluence de tous maux, et si, eu égards aux maximes et à la constitution de cette Sérénissime République, toute voie nous étant fermée de pouvoir aspirer ni aux honneurs qui s'acquièrent dans les lettres, ni aux couronnes que donnent les armes, à aucun rang dans la noblesse, à aucune sorte de récompense, ni à aucune espèce de fortune, les Corses se voient par conséquent privés de tout objet, sevrés de toute attente ; si au contraire tout ce qui se trouve dans nos mains (fait pour nous) en nature d'honneurs, de dignités, de quantité de fertiles campagnes et de revenus, nous est entièrement, ou bien peu s'en faut, usurpé et ravi par les Génois, de sorte que nous seuls dans le monde, entre toutes les provinces soumises à des souverains, éprouvons le triste sort de nous voir exclus des biens que la nature, le droit, la règle et l'usage ordinaire des gens nous avaient destinés ; si enfin, pour comble de misères, notre sang même et nos vies ont été placés dans le tarif des fertiles revenus de ces gouverneurs vénaux et mercenaires, d'où il s'ensuit que le penchant des avides ministres à se laisser corrompre, la faiblesse de l'autorité

suspects sont arrivés à Venise ; il craint que son refuge n'ait été découvert. Il ne se trompe pas. Déjà, Messire Grande et ses sbires ont envahi l'hôtellerie et, sur l'ordre de la Cour Suprême, sont venus pour se saisir de sa personne.

« Comment ! Vous oseriez arrêter un roi, protestent en même temps Thaddée, Lisette et Gafforio.

Messire Grande. — Les ordres sont formels. Votre roi est criblé de dettes. Il doit vingt mille sequins de Florence aux Tunisiens ; quatre mille six cents sequins aux Livournais ; quinze mille guinées et deux schillings à des négociants anglais ; quarante mille quatre-vingts florins à des Hollandais. Il a contracté des dettes un peu partout : à Cadix, à Lisbonne, à Hambourg, à Marseille et jusqu'à Barcelone.

En y réfléchissant, Lisette estime que même s'il vendait son royaume, il ne pourrait payer ces dettes fantastiques, mieux vaut donc revenir aux anciennes amours, ce qu'elle fait aussitôt. Quant à Bélise, elle constate avec peine que sa prophétie s'est bien vite réalisée.

Théodore, vaincu, rend son épée. On le conduit en prison. Tous l'accompagnent et Thaddée, qui vite a renoncé au brevet et à l'uniforme, les suit.

Bélise. — Je te l'avais prédit, frère ; à vouloir être roi on risquait la prison.

Gafforio. — Courage, Sire ! N'oublie pas que tu as été glorieux. Régulus et Bajazet ont connu une fin plus triste que la tienne.

Théodore. — Je t'en supplie, assez de leçons d'histoire. Au diable la gloire ; finis de m'embêter.

Gafforio. — Je solliciterai toutes les Cours d'Europe, afin que justice te soit rendue.

Achmet. — Nous ferons une collecte pour le grand roi des CorSES, et je lui en enverrai le produit.

Bélise. — Sois sans crainte, mon frère, les lois protègent toujours les personnes insolubles.

Lisette. — Et quand on aura vu que ta bourse était plate, on te donnera la clef des champs.

Théodore, énervé par un tel verbiage, réclame le silence et la tranquillité, mais les autres entonnent ce couplet qui sert de conclusion :

Com' una ruota è il mondo,
 Chi in cima sta, chi in fondo,
 E chi era in fondo prima,
 Poscia ritorna in cima :
 Chi salta, chi si precipita,
 E chi va in sù, chi in giù.
 Ma se la ruota gira,
 Lascila pur girar.
 Felice è chi fra i voltici
 Tranquillo puo restar ! (1)

J. CARABIN.



(1) Le monde est comme une roue, qui se tient en haut, qui en bas. Et celui qui tout d'abord était en bas, plus tard monte au sommet de la roue. L'un saute, l'autre court, ceux-ci grimpent, ceux-là dégringolent. Mais si la roue tourne, laissez la donc tourner. Heureux est celui qui, pendant ces vicissitudes, peut se tenir tranquille.

publique, la facilité avec laquelle on peut chez nous se soustraire aux rigueurs de la justice, nous ôtent la crainte et le frein des lois salutaires, comment donc sera-t-il possible, ô très sage et très auguste monarque que V. M. se porte à condamner les Corses au joug des Génois, sans ressources pour eux, ni du côté de l'espérance ni du côté de la crainte, qui sont les deux mains du Prince, dont il se sert également pour établir solidement sa propre sûreté sur le repos et la félicité de ses sujets? Sire, la piété de V. M. s'attristera un jour d'avoir fait franchir un tel pas à des peuples qui se font gloire de l'attachement le plus sincère et le plus affectueux envers elle; qui tant de fois ont eu l'honneur de répandre leur sang au service de son auguste couronne, celui de s'être vus plusieurs fois délivrés des mains de leurs tyrans par les armes de la France; que dis-je? *L'avantage même et la gloire de lui être incorporés*, que, à la vue du monde entier, ils osent se flatter d'avoir bien mérité par leur valeur et par leur bonne foi.

*
* *

Ce fut en vain, on le sait, qu'en 1738, notons-le bien, les chefs corses se lamentèrent et réclamèrent l'incorporation de leur pays au royaume de France. L'heure diplomatique n'avait pas encore sonné. Il fallut d'abord qu'une deuxième intervention avec le marquis de Cursay, en 1748, préparât les voies à une union franco-corse, puis qu'une troisième avec de Vaux et une quatrième avec Marbeuf (1756-1764), y habituât les Génois, pour que le traité de Versailles pût être signé. Il ne faisait donc que réaliser le vœu de la majorité des Corses depuis trente ans. La France recueillait le fruit d'une politique de séduction qu'elle avait inaugurée depuis 1738.

A. AMBROSI-R.

LE CHANT CORSE

V

L'Être Suprême ! Qui est-il pour le Corse, aux âges qui précèdent le christianisme ?...

Le jour : le soleil splendide, tout puissant. La nuit : la lune muette au croissant énigmatique, ou pleine de douceur, un peu amère, mystérieuse... Toujours l'énigme, le mystère, devant ses yeux, dans son âme...

Des légendes lui parlent de ces astres, et des dieux ; elles y mêlent les noms d'ancêtres immortalisés... Et les légendes sont tristes, car elles sont vieilles. Plus vieilles, plus tristes que les vieilles grand'mères au front penché, à la bouche close, au regard terne... La tristesse est la sincérité dans l'humilité et le repentir ; elle est le signe de l'âme purifiée. Elle est l'image de la souffrance. Et l'Être Suprême, on le touche par la souffrance, car il est bon. Il faut donc que le chant soit triste, qui parvient jusqu'à lui pour lui plaire et le toucher...

Non que la nature des peuples berbères soit étrangère à toute joie expansive, au contraire. Elle éprouve le besoin de la sentir et d'en jouir à ses heures. J'ai assisté, chez les Kabyles, à des scènes de gaieté charmante, presque enfantine par sa spontanéité. Et nulle part elle n'est en honneur autant qu'en Corse.

Un rien la fait jaillir. Il y aurait un riche volume à écrire sur les réparties, les traits d'esprit de toutes sortes, les tours ingénieux et originaux qui éclatent dans les conversations des Corses. Ici, le tempérament parle à ses moments, avec sa véritable nature, en explosions joviales qui rafraichissent, qui rajeunissent un instant l'âme et le corps.

Mais cet instant passé, la réflexion revient ; la pensée reprend son autorité grave, profonde ; la pensée avec ses

BIBLIOGRAPHIE

Notes sur la maison Corse. — Notre excellent confrère, M. Paul Méjean, a fait paraître dans la Revue des Etudes de géographie alpine (1933) un article sur « la maison Corse », dont les remarques méritent d'être retenues à cause du souci d'exactitude qui les inspire. Avant d'examiner méthodiquement les divers types d'habitations que présente notre île, l'auteur a voulu en chercher la raison d'être. C'est pourquoi, après avoir noté que la Corse, par son caractère archaïque, devait a priori présenter des traits originaux, il entreprend d'expliquer ces caractéristiques par les facteurs de géographie physique et économique.

Il distingue dans la structure du sol 5 zones : granitique, schisteuse, gréseuse, crayeuse et argileuse, dont chacune fournit aux habitants des roches de valeur différente pour la construction : granite, granulite ou porphyre à l'ouest et au sud, calcaires serpentineux au nord-est, moins homogènes, donc moins propres à servir comme matériaux, grès et schistes éocènes au centre, calcaires durs donnant de solides pierres de taille au sud, enfin des sables argileux à l'est, qui font apparaître les briques et le pisé. D'autre part, la différence de pluies entre l'ouest et le centre, abrité, la rudesse du climat au-dessus de 500 m., qui nécessite des demeures solides et chaudes, la présence, par endroits seulement, de bois de construction, provoquent des différences notables dans la structure et la disposition des habitations rurales.

Passant ensuite aux facteurs économiques, l'auteur nous fait remarquer que le Corse, étant pasteur, ou cultivateur, ou mi-pasteur mi-cultivateur (transhumance), devra accorder une importance plus ou moins grande aux étables et aux dépendances. D'ailleurs, les récoltes, en général faibles, ne demandent pas la plupart du temps de locaux spéciaux, et, de même, la douceur du climat, permettant au bétail de vivre en plein air, explique la rareté des étables. Enfin, l'auteur signale que les événements historiques ont incité le Corse à construire des maisons fortifiées, et que le relief fragmenté lui a donné un particularisme qui se retrouve dans ses constructions.

Après avoir ainsi montré combien les régions de la Corse étaient différentes, M. Méjean examine les formes variées que prend l'habitation dans chacune d'elles : La zone cristalline, dit-il, se caractérise par de hautes maisons pouvant atteindre 6 à 7 étages, nues, souvent isolées, habitées par plusieurs locataires d'une même famille, sans hangars ni étables. Au nord seulement, il relève certaines exceptions : dans le Niolu par exemple, où le bois entre dans la construction des demeures, moins élevées, elles constituent souvent des forteresses, au toit plat. Dans la zone schisteuse, ne se trouvent que des maisons plutôt basses, au toit de schistes, fortifiées et groupées en hameaux plus petits que dans la zone précédente. La même demeure renferme hommes, bestiaux et récoltes. Les deux types de maisons, hautes ou basses avec le toit en terrasse,

se retrouvent dans les bassins du centre. Comme dans les autres régions, l'habitation « concentrée » subsiste, même dans les gros bourgs, tels que Corte. La région de Bonifacio, avec ses calcaires, donne de belles pierres de taille, dont la solidité permet à la maison, avec son toit en terrasse, de s'étendre en hauteur. Mais la perméabilité du sol nécessite le creusement de puits où se rassemblent les eaux de pluie. Enfin, dans la plaine côtière, les villages, rares, ont peu de maisons habitées de façon permanente. Basses, en pisé, elles sont la plupart du temps des fermes isolées, qui s'accompagnent de vastes remises où s'amassent les récoltes.

Quels sont les caractères généraux de cette habitation ? L'auteur les résume dans sa conclusion : Les maisons, signale-t-il, le plus souvent hautes, renfermant plusieurs familles, sont déterminées par la géographie, qui explique la nudité des murs et l'absence presque générale de dépendances. Et il note en terminant qu'une étude serait encore à faire : La recherche de l'influence étrangère sur l'habitation, particulièrement dans le nord et l'est. (A. C.).

Napoleon, ein Lebensbild. — E. M. Kircheisen est, sans doute, le napoléoniste le plus fervent de l'heure présente. Avant même que fût sorti le 9^e et dernier volume de son monumental ouvrage, il signait, en janvier 1933, la **préface** de ce résumé, dont la traduction française, en deux volumes, par J. G. Guidau (1), a paru presque en même temps que l'édition originale allemande. Le titre en est reproduit en tête de cet article. Il est inutile de dire qu'un auteur comme celui-ci — dont les deux volumes de bibliographie napoléonienne ne représentent qu'un choix parmi les centaines de milliers de titres d'ouvrages ou d'articles par lui recueillis sur Napoléon, — ne saurait être comparé avec les fantaisistes contemporains qui se sont jetés sur Napoléon comme sur une proie facile, qu'ils soient de Russie, Dmitrij Mereschkowskij, — d'Allemagne, Emil Ludwig, — ou de France, le Suarès des **Vues sur Napoléon**. A Kircheisen, nous pouvons donc accorder le maximum de notre confiance en sa véracité objective et considérer ce résumé comme un modèle d'exactitude et de laborieuse perfection. Non seulement les exposés essentiels — p. ex. l'attitude de Napoléon à Marengo et à Wagram, son action au Coup d'Etat de Brumaire, la mise en scène lors de la proclamation de l'Empire, etc., — mais encore des particularités délicates, objets de bien des confusions — : la partie corse de l'existence napoléonienne, spécialement à Ajaccio en avril 1792, les états de service de ses huit premières années d'officier, composées par moitié de congés, ses actes d'indiscipline, l'échec de la Madeleine en février 93 qui inaugure — et non pas la prise de Toulon — sa carrière militaire, la légende de l'infériorité numérique de ses troupes à la campagne d'avril 1796, le détail des répressions ordonnées par Bonaparte en Egypte, les cor-

(1) T. I, 1769-1805 ; T. II, 1806-1821 ; 30 frs chaque volume.

souvenirs, ses regrets, ses prières. Et n'ai-je pas dit que le chant, c'est la pensée, le rêve, le souvenir.

N'oublions pas de noter, ici, que cette note de tristesse ne se retrouve plus dès que l'on se rapproche des peuples de race nordique. Ici, âme et nature sont tout autres.

L'homme du nord porte en soi l'esprit de combat, d'aventure, de conquête. Il a hérité de la nature rude de ses ancêtres, dont la vie fut un continuel combat. Comme celle des Africains fut une marche continuelle.

Ceux-ci avaient devant eux les solitudes, le silence, sous un firmament sans fin, constellé, vivant... Ceux-là se trouvaient en face d'autres hommes affamés, acharnés, âpres au gain, sous un ciel toujours lugubre. Ce qui les anime, ce qui les inspire, ce sont le courage, la force, l'esprit d'invincibilité. Leurs dieux d'origine, tantôt aryenne, tantôt mythologique, protègent la bravoure, l'audace, le vainqueur. Le vaincu est abandonné aux mauvais génies.

L'homme du Nord, son Être Suprême vit, trône tout là-bas, au fond de ces pays froids ; il est cruel, inflexible. Son règne embrasse des contrées inconnues, impraticables, inconquises. De là, il dirige le destin des hommes ; des hommes qui s'en montrent dignes. Et les hommes le savent implacable. Ah ! comme « la mythologie du nord assumait un caractère sombre ! » a dit Stéphane Mallarmé. En effet, si on s'en rapporte à « celle transmise par les épopées scandinaves, ou les drames lyriques allemands, on convient que ce sont les ancêtres qui ont façonné les formes des dieux, comme l'ouvrier façonne le fer » (1).

Au juste, les dieux du Nord, comme ceux des peuples méridionaux, se sont façonnés au long des millénaires. Ils ont pris corps tout lentement dans l'imagination des hommes, des générations... Imagination toute simple,

(1) Stéphane Mallarmé : **Les Dieux Antiques.**

toute primitive, encore attenante à la nature et, n'ayant pour champ d'évolution et d'examen, que la vie rudimentaire de chaque jour. Le tout avec une intuition qu'influçait étrangement la crainte du mystère...

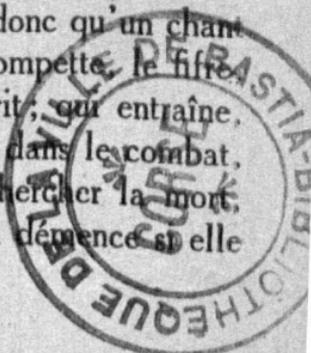
L'homme des régions africaines, jouissant des longues journées ensoleillées et des nuits tièdes et calmes, devait se sentir sous la protection de divinités pleines de sagesse ; veillant avec clémence sur les hommes, les tribus, les peuples, les morts, les bêtes ; sur toutes les choses nécessaires à l'homme. Les Hébreux se sentaient comblés par Jéhovah, en goûtant à la manne du désert (qui ne devait être qu'un peu de rosée rafraîchissante).

L'habitant des régions du Nord vit dans une lutte perpétuelle, contre les hommes et contre les éléments. Et ceux-ci plus durs que ceux-là. Des légendes lui enseignent que les éléments sont l'arme et la main des dieux ; qu'ils sont leur voix et leur action ; qu'ils sont eux-mêmes.

Si les éléments sont cruels, c'est que les dieux sont mécontents de lui. Car ils sont aussi justes qu'implacables. Au fort, au victorieux : l'immortalité. Au faible, au vaincu : la perte éternelle...

Et ces choses ne s'oublient point. Les contes sont devenus des légendes, qui se sont perpétuées à travers les générations, et qui ont grandi dans leur imagination. Puis, sous l'influence du mystère qui a toujours hanté l'âme humaine, sont sorties les religions... Visions profondes, éternelles, sur un fond éternellement lugubre !...

Le chant de l'homme du Nord n'est donc qu'un chant de guerre. Les instruments, le cor, la trompette, le fifre, etc. Tout ce qui frappe l'oreille, l'esprit, qui entraîne, excite, exaspère... Tout ce qui soutient dans le combat, qui fait braver le danger et souvent rechercher la mort, dans une action furieuse, qui serait de la démence si elle n'avait sa part de grandeur.



rections qu'il fit subir de sa propre main aux résultats, du côté militaire, du plébiscite sur l'hérédité de sa famille à l'Empire, etc. — : tout cela est mis à point avec la sérénité de l'historien, loin de toute recherche d'effets, si frappante chez nos modernes rhéteurs. Il va de soi que l'impartialité de Kircheisen lui interdit de cacher les réalités, quand celles-ci se prêteraient, sous une autre plume que la sienne, à ce genre d'interprétations tendancieuses où excellent tant d'autres partisans. Je citerai le cas de Pichegru. On admet communément que ce Franc-Comtois d'Arbois, déjà plusieurs fois traître auparavant, se soit suicidé à la suite de sa participation au complot de Cadoudal et de son arrestation à Paris en 1804. Kircheisen penche, lui aussi, pour admettre cette hypothèse. Mais, bien avant que, dans son pays, certains suicides commandés — je fais ici allusion aux événements du 30 juin 1934 en Allemagne — fussent venus illustrer, une fois de plus, la thèse si vieille de la disparition de personnages compromettants par pression supérieure, l'historien français Pariset n'avait-il pas, dans l'**Histoire de la France contemporaine**, de Lavis, admis, comme nullement invraisemblable, la solution de l'assassinat ? Et Moreau, autre acteur dans la rébellion des Chouans, fut-il, ou non, dégradé et condamné à 2 années d'emprisonnement — commuées en bannissement — parce qu'ayant d'abord été absous, ce fut, comme le veut Pariset, Napoléon qui exigea un second scrutin, cette fois défavorable, ou est-ce, comme l'écrit Kircheisen, le Président du Tribunal qui prit l'initiative de la condamnation ? Cette façon de procéder révèle la délicate méthode de l'historien, encore une fois..

Il est entendu une fois pour toutes que l'épisode napoléonien, parce que l'un des plus remarquables — sinon le plus remarquable absolument — de l'histoire moderne et aussi le plus fascinant, ne cessera de prêter aux interprétations des hommes. Pour ce qui est plus spécialement des historiens professionnels, il en est qui ne se contentent pas d'exposer les faits, mais entendent aussi porter sur eux un jugement. Si, déjà, l'exposé impartial des faits est une tâche passablement ardue, qui ne voit l'extrême difficulté d'un jugement de valeur sur une personnalité aussi complexe, aussi débordante que Napoléon ? Pour la juger avec quelque apparence de justice, il faudrait, d'abord, la situer exactement dans son ambiance historique. Car le génie lui-même est en fonctions de son époque et César n'eût pas posé de même sorte les jalons de notre civilisation occidentale, si, au lieu d'opérer dans le siècle qui précède l'ère chrétienne, il fût venu au monde et à l'action 300 ans plus tard, aux temps de Constantin. C'est là un truisme, évidemment. Mais il n'empêche que rares jusqu'ici sont les historiens de l'aventure napoléonienne qui se soient imposé l'étude préalable de l'Europe révolutionnaire et immédiatement post-révolutionnaire avec tous les complexes problèmes politiques, sociaux et religieux, qui s'y posaient à l'époque où Bonaparte vint au pouvoir. Il faudrait une vie d'homme pour débrouiller l'écheveau de ces rapports multiples entre les institutions constitutionnelles, les organisations sociales, les problèmes de nationalités — anciens et nouveaux,

— les relations d'Etat à Etat, la société civile et les institutions religieuses — on n'a pas encore, et Kircheisen lui-même n'est pas exempt de ce blâme, su dire exactement en quoi consistait le Concordat de 1801 ! —, l'antique paternalisme économique et le naissant industrialisme, d'où naquirent mille conflits curieux, d'essence économique et sociale, etc. Ce n'est, cependant, qu'après qu'auront été tirées au clair ces questions préalables qu'il sera loisible d'aborder l'étude des réactions que leur opposa Bonaparte et de dire ce qu'il a apporté de vraiment nouveau et d'original sur chacun des multiples champs de son extraordinaire activité.

Tout cela, qui est capital, il faut bien confesser que Kircheisen l'a à peine et fugitivement entrevu, loin de le traiter comme il convenait. Il a, même, entièrement négligé d'approfondir le problème religieux, qui fut le fondement sur lequel fut assis l'Empire, par une de ces contradictions dont est pleine l'activité politique de Bonaparte, qui réclamait au droit divin ce qu'il n'eût dû tenir que de la volonté du peuple et, en se faisant couronner par le pape en 1804, parachevait la « capucinade » — pour reprendre la fameuse phrase du général Delmas.

Car, pour passer de la narration des faits et gestes de Napoléon à l'appréciation de ceux-ci, il faut être autre chose encore qu'un lecteur appliqué de la « littérature » napoléonienne préexistante et un méthodique collecteur des fiches bibliographiques. Sans doute, il était aisé d'observer les failles du bloc et de noter, par exemple, que 1807 marque le début de la décadence dans la carrière triomphale du héros, qui se trompera dans sa conception du problème des nationalités, dans celui de ses rapports avec la papauté, dans celui de l'illusoire accroissement de son pouvoir après Tilsit, dans celui des affaires d'Espagne et tant d'autres. Mme Mère, en proférant le « **pourveu que ça dure** » avait, fort à l'avance, trouvé le véritable mot de la fin de cette glorieuse épopée. Napoléon s'en doutait bien un peu et s'il fut, par la force des choses, contraint de jouer son rôle jusqu'au bout, il lui échappa cependant quelques confidences qui, dans leur contradiction même, ne laissent aucun doute sur son état d'esprit. Il n'en continuait pas moins à tenter le Destin, c'est entendu. Issu d'un coup de force, il s'imaginait que la force seule gouvernait le monde et que les idées n'étaient qu'un vain et méprisable jeu, alors que ce sont elles les véritables forces qui, tôt ou tard, ont raison de la violence ; tout au plus en faisait-il des instruments de sa domination. On lui a attribué tout notre système de centralisation gouvernementale. Il ne fut, là comme ailleurs, — instruction d'Etat, conscription nationale, intervention des pouvoirs dans la vie économique de la nation — qu'un adaptateur de l'œuvre de la Révolution. Et il faudrait mieux rechercher la part qui, dans toute l'immense besogne napoléonienne, revient à ses collaborateurs. C'est la chance du génie qu'il absorbe ses satellites dans son halo de gloire. Que l'on se donne la peine d'étudier la confection du **Code Napoléon**, et l'on constatera à quel point le nom a trompé sur la chose. Fouché, pour la police, a rendu possible le 18 Brumaire. Et

« Nos pères sont morts dans la bataille, chantent les Francs ; au moment d'aborder le combat, tous les vau-tours en ont gémi... Nos pères les rassasiaient de carnage... Nous sourirons quand il faudra mourir » (1).

Citons ce passage d'un chant populaire du Nord que L. Machuel met en exemple dans son introduction à l'ouvrage : « *Auteurs Arabes* ».

Le fameux Lodbrog, jeté vivant pour y périr, dans une fosse grouillant de vipères, se met à chanter : « Nous avons combattu avec l'épée !... J'étais jeune encore quand, à l'Orient, dans les détroits d'Eirar, nous avons creusé un fleuve de sang pour les loups, et convié l'oiseau au pic jaune à un large banquet de cadavres !... Les corbeaux nageaient dans le sang ! » (2).

Autre passage, non moins caractéristique, d'un chant populaire du Nord. Il est de l'époque des Huns. C'est encore l'homme de combat qui s'exprime. Il porte le nom de Gunner : « Je demande qu'on me mette dans la main le cœur de mon frère Hôgni, rugit-il ; le cœur sanglant arraché de la poitrine du puissant cavalier, fils de roi, avec un poignard émoussé »... Et quand il tient dans sa main cette chose sanglante, il ricane et chante : « Ici est le cœur d'Hjalli, le lâche !... Il ne ressemble pas au cœur d'Hôgni, le brave ! Il tremble maintenant ; il tremblait davantage quand il était dans sa poitrine » (3).

On chercherait en vain parmi le folklore antéislamique le moindre chant qui dénoterait un tel accent de cruauté. Il s'en trouve moins encore dans le folklore corse de tous les temps. Même les appels à la vengeance des vocatrices sont loin d'atteindre cet accent d'exapération sanguinaire. Ces appels sont des cris de colère jetés sur le

(1) Chateaubriand : *Les Martyrs*.

(2) L. Machuel : *Auteurs Arabes*.

(3) L. Machuel : déjà cité.

mort sanglant ; mais jamais cette joie sinistre, cette jouissance de fauve en face des cloaques de sang humain !...

De nos jours, on ne trouve plus cette exacerbation endémique qui était le fond de la note du chant nordique. Les paroles ayant changé, l'esprit n'étant plus le même, l'expression s'est modifiée et généralement adoucie. C'est que bien des génies ont passé par là, qui l'ont pétrie, rendue plus humaine. Parmi ceux-ci, deux, entre autres, l'ont bouleversée. Ils lui ont imprimé un accent neuf qui atteint au sublime, Goëthe, Wagner.

Goëthe, à la parole chantante, suave, profonde comme celle d'un prophète antique, a laissé comme un sillage éclatant de lumière et de douceur qui charme le cœur autant que l'âme.

Wagner a l'accent fantastique, impressionnant. C'est l'explosion formidable d'une grande âme ivre de poésie et de liberté. Il émeut, enflamme, enchante, embrase, dévore... Mais avec, toujours, un peu de cet accent sonore très prononcé, un peu lugubre, hallucinatoire... entraînant, qui rappelle les chants des foules guerrières d'autrefois.

Nous retrouvons un peu de cet accent, jusque dans le chant italien. Surtout au Moyen Age. L'influence hellénique n'a pas pu en effacer l'origine. C'est sous l'élan nordique que le Dante, le Tasse, et tant d'autres poètes italiens ont atteint les plus hautes régions. Cependant, ici ce n'est plus l'esprit guerrier qui domine, c'est la grandeur, le mystère de la Divinité.

Mais comme on est loin de la mélancolique plainte africaine qui se plaît si bien avec les notes discrètes et lentes de la harpe. Comme nous sommes loin des paroles de ce verset du Coran : « Celui qui a fait un atôme de bien, le verra »... Ou bien celui-ci : « Nous sommes sur cette terre comme des voyageurs sur un navire ; nous nous croyons immobiles et le temps nous entraîne ».

ainsi de suite. Mais les biographes de Napoléon n'insistent pas assez sur ce nécessaire, sur cet indispensable rôle des collaborateurs de Bonaparte.

Il est facile, aujourd'hui, de proclamer que, dans sa conception de la politique européenne, Napoléon s'est lourdement trompé. Ces vaticinations **post eventum** ne mènent à rien. Il eût pu s'entendre avec l'Europe conservatrice. Il eût pu, au contraire, refaire l'Europe sur la base des nationalités. Il ne fit ni l'un, ni l'autre. Il bouleversa le vieux Continent, mutila les anciennes monarchies, n'eut pas le temps de créer du nouveau. L'Italie même pouvait attendre davantage de lui. C'est ici qu'entrerait l'examen de la psychologie napoléonienne, quand tout le nécessaire travail préalable a été mené à bien. Combinaison d'un puissant intellect avec une volonté de fer et une grande ambition, Bonaparte a été merveilleusement servi par les circonstances et s'est non moins merveilleusement servi d'elles, à l'origine de sa carrière. Mais le monde qui l'entourait évolua, et lui, resta sensiblement le même. Ainsi fut scellé son destin. La politique a détruit l'effort du guerrier. Cet homme d'action, et d'action immédiate, tomba victime des circonstances, exactement comme il s'était élevé, favorisé par les circonstances. Il avait eu trop confiance en lui. Il avait trop dédaigné les hommes. Il paya cette double erreur assez lourdement pour que la postérité la lui pardonne et l'accueille dans le ciel irréel et sublime des héros de l'Humanité. (**Camille Pitollet**).

Revue de la Presse

La première automobile en Corse. — Mme Humbert-Gley raconte avec humour le voyage, d'Ajaccio à Sartène, du premier de ces véhicules qui ont aujourd'hui envahi notre île. Elle nous fait assister à l'émoi des populations, mais aussi à l'enthousiasme de ceux qui voyaient dans cet « engin » le trait d'union rapide entre les deux villes du sud-ouest. Mais la Roche Tarpéienne est près du Capitole. Une panne invincible arrêta la machine révolutionnaire sur laquelle avait pris place la rédactrice et les voyageurs s'empressèrent d'émigrer vers la diligence, patache « cahotante et brinqueballante » qui passait heureusement sur la route. (**Marseille-Matin**, 2 août).

Théodore de Neuhoef et les barons de Drost. — Notre unique roi de Corse, roi élu, vint en Corse avec un neveu et un cousin, les barons de Drost. Trois membres de cette famille épousèrent des jeunes filles de notre pays, dont l'une aurait été une Bonaparte, Madeleine, fille de Sébastien et d'Anne Tusoli. Théodore lui-même aurait eu, d'après un érudit messin, Th. Lang, une fille qui, par son mariage avec le docteur Jean Garibaldi, aurait été l'aïeule du fameux condottière du XIX^e siècle. (**P.-B.** du 8 août).

Les petits palais de l'Empereur ont été sauvés de la ruine grâce à l'intervention de quelques érudits et mécènes qui, dans ces dernières années ont fait restaurer ces édifices. Le journaliste du **Petit Marseillais** (14 août) rend hommage à M. Déléon, qui réussit à intéresser M. Mussolini au palais des Mulini et à la villa San Martino, à l'île d'Elbe ; à la Société des Amis de Sainte-Hélène, qui, sous la présidence de Mlle de Las Cases et avec la large contribution de François Coty, sauva de la disparition la maison de Longwood.

Le canton de Levie s'appelait autrefois piève de Carbini. Il a perdu Serra (Sari) et Sorbollanu, mais a gagné trois communes formées au XIX^e siècle. Il en a aujourd'hui cinq : Levie, Carbini, Figari, San Gavinu et Zonza. Figari (autrefois San Gavinu et Tivarellu) compte, de nos jours, 1684 habitants et montre une dizaine d'églises ruinées. La Zonza a gardé une partie de son beau domaine forestier, de riches carrières de granite et un village abandonné Citarcola. Levie formé par de nombreux quartiers populeux, avait déjà au XVIII^e siècle, 1776 habitants ; au XX^e, sur trente mille hectares de territoire, 8.264 habitants. Ce peuplement s'explique par la variété des ressources. Au contraire Bonifacio, qui forme canton à part, est passé de 2.766 à 2.516 âmes seulement, malgré son agriculture soignée. (P. B., 15 août).

L'amalgame ethnographique de la Corse. — Les races méditerranéennes qui, depuis l'époque préhistorique jusqu'à Jésus-Christ, ont peuplé la Corse, sont nombreuses : Pélagés (?), Celtes, Ibères, Ligures, Etrusques, Phéniciens, Carthaginois, Romains. Par leur amalgame, ces peuples ont produit la race corse « caractérisée bien moins par ses origines que par son long contact avec les lois physiques » de son sol. Ce sujet mériterait une longue dissertation, dont ce n'est ni l'heure, ni le lieu. Il est hors de doute cependant que la plupart de ces peuples n'ont fait qu'effleurer la Corse, préoccupés seulement de pratiquer des échanges. Trois cependant ont dû s'établir à demeure dans l'intérieur : ce sont ceux que les historiens appellent les Pélagés, les Ligures et les Romains. (P. B., 18 août).

Furiani et Capraja. — L'infatigable M. Fumaroli publie une page de l'histoire de Pascal Paoli, qui célèbre les deux brillantes victoires du président de la République corse sur les Génois. La bataille de Furiani en 1763, à propos de laquelle l'auteur signale les nombreux combats qui furent antérieurement livrés pour la possession de cette importante place, et la prise de l'île de Capraja, en 1767, qui fut le résultat d'un coup de main audacieux et dota la jeune République d'une colonie, épouvantèrent les Génois. Le récit est bien documenté, comme on pouvait l'attendre de cet historien. (**Marseille-Matin**, 16 et 17 août).

Lettre de Saliceti aux Corses en 1789. — **Marseille-Matin** reproduit, le 18 août, le document en langue italienne, qui lui a été communiqué par notre grand compositeur Xavier Tomasi, et par lequel Saliceti et Colonna Cesari, députés du Tiers, com-

C'est toute la note du chant berbère ; toute la note du chant corse...

L'EVOLUTION

I

Jusqu'à l'arrivée du Christianisme, le peuple corse a conservé ses mœurs ancestrales. Son langage, un latin où se mêlent beaucoup de mots berbères, est dépourvu de la moindre richesse et surtout d'harmonie. S'il n'est pas tout à fait « incompréhensible », comme l'on disait à Rome, il n'a pas non plus de forme précise. Son chant, c'est toujours la mélopée archaïque. En elle réside son deuil et son passé.

Le Christianisme apporta de grands changements, et de notables améliorations dans ses mœurs, et dans sa vie en général. Ces changements, cette fois, furent acceptés, on peut dire, avec empressement.

Il est vrai que ce n'était plus Rome qui les apportait, ou les imposait. C'était le pape, le représentant de Dieu. Il ne venait pas en conquérant, mais en protecteur éclairé, enseignant le bien, le pardon, la paix. La paix surtout !

Cependant, l'entrée du Christianisme en Corse ne dut pas être chose facile. La Rome impériale faisait bonne garde. Et ce n'est que trois siècles environ après la mort du Christ que nous trouvons les premiers pionniers de la nouvelle religion dans l'île (1). Peut-être venaient-ils d'Afrique. En tout cas les premières conversions ont lieu dans les ports d'Aleria et de Mariana, sur la côte orientale de l'île.

Les persécutions ne devaient pas tarder. Elles ne tardèrent pas en effet. Parmi elles, le martyre de Sainte

(1) Certains auteurs admettent la venue de saint Paul en Corse, et sa prédication dans l'île.

Dévote semble avoir eu un grand retentissement dans tout le pays. Il eut lieu dans les premières années du IV^e siècle, nous rapportent des documents dignes de foi (1).

C'est un événement qui mérite d'être noté.

Sainte Dévote était une jeune fille du village de Borgu, non loin de Bastia, ou d'un hameau voisin, appelé Querciu. Comme d'autres villageoises, elle devait se rendre souvent à la ville voisine, Mariana, centre alors très peuplé et très commerçant.

Cette ville s'élevait à l'embouchure de la rivière, le Golu, sur la rive gauche. Les montagnards corses allaient s'y fournir d'ustensiles de ménage et d'outils de labour, entre autres. Elle grouillait de soldats romains et de marchands de toutes sortes.

Un premier décret impérial avait prescrit les persécutions parmi les soldats et fonctionnaires romains seulement. Un deuxième décret engloba toutes les personnes « vivant sur le territoire de l'Empire ».

Remarquée comme initiée à la religion chrétienne, Dévote était surveillée. Un matin, qu'elle traversait la ville avec son âne, elle fut saisie brutalement par des soldats, conduite au temple d'Hercule et sommée de faire acte d'adoration.

Elle fit simplement le signe de la Croix.

Devant les menaces, les intimidations, elle se contenta de garder le silence. Alors un soldat saisit par terre une pierre et la frappa violemment sur la bouche. Puis ce fut un déchaînement de violences de toutes sortes. Enfin, traînée au chevalet, elle fut soumise à la torture. Et c'est là qu'elle expira.

Cette scène odieuse a dû se passer à la porte même du temple d'Hercule. Sur l'emplacement où devait s'élever plus tard l'église de la Canonica, dont le nom veut dire :

(1) L. Baudoin : **Sainte Dévote**, Revue de la Corse n° 82.

mentent la déclaration de l'Assemblée constituante incorporant la Corse à la France. « Vos craintes sont finies, vos vœux sont exaucés ; vous êtes Français et Français libres..., etc. ».

L'Urne est un titre d'ouvrage qui permet au journaliste de rappeler le souvenir d'un littérateur J. Ottavi, mort à 32 ans, en décembre 1841, après avoir été critique littéraire au **Messager**. Il avait écrit une série d'articles de philosophie, de critique, d'histoire, de beaux-arts, etc., qui furent réunis et imprimés par le soin de ses amis. Né à Ajaccio le 24 juillet 1809, il était le petit-fils d'un Ornano et d'Isabelle Bonaparte (1).

Raconteurs sur la Corse. — Dans « Pêle-Mêle semaine », M. Trojani critique vivement la brochure sur la Corse que le Musée pédagogique adresse gratuitement à tout instituteur qui en fait la demande. Il cite des extraits de ce tableau géographique qui, s'ils sont exacts, ne font pas honneur au dit établissement. L'enseignement primaire en serait encore, au XVIII^e siècle, pour ses connaissances sur notre département. — Nous comptons rendre, grâce à lui, visite un de ces jours au Musée pédagogique et lui demander communication de la brochure qui a soulevé l'indignation de M. Trojani. (**Bastia-Journal**, 19 août).

La langue corse. — Prenant prétexte d'une phrase écrite par M. Pietri, député de la Corse et ministre de la Marine, au sujet de notre langue, M. Maestrati, dans la revue **La Pensée corse** a publié un article sensé et juste dans ses grandes lignes. « Les vieux dialectes corses empruntent à toutes les races qui ont envahi la Corse, s'y sont installées, juxtaposées, croisées. La langue de la race la plus civilisée a influé sur les autres. Cette langue, personne n'en doute, a été celle des Romains : le latin. Celui-ci est devenu la langue littéraire ; les autres sont restées le dialecte ». Latin et corse se fondaient lentement (Cf. aujourd'hui le français et le corse). Mais, de son côté, le toscan obéissait aux mêmes lois de l'évolution.

« Le langage de Toscane et celui de la Corse sont donc frères, mais celui-ci n'est que le frère de celui-là ». La thèse de M. Maestrati rejoint la nôtre. Nous avons toujours dit et soutenu que le corse n'était pas l'italien mais une langue voisine, par ses origines, de la langue italienne, avec influence mar-

(1) Le recueil de ses travaux parut en 1843 avec une préface biographique de Léon Gozlan, d'une vingtaine de pages. Le docteur Marchal, de Calvi, a raconté sa mort et signalé ses derniers mots à l'abbé Villanova, son ami : « Partons dans l'infini ». Son ami de Susini composa à ce sujet une poésie dont voici la première strophe :

La Corse, notre mère, a des lèvres de flamme,
Un seul de ses baisers dévore ou donne à l'âme
Le feu céleste et créateur ;
Les enfants de son choix, les enfants qu'elle embrasse
Sont grands par le génie et l'héroïque audace ;
Dieu les élève à sa hauteur.

quée de celle-ci sur l'autre, depuis le xv^e siècle, par suite des relations politiques. (P. B. du 16 août).

Les eaux d'Orezza, ont une efficacité incontestable. Elle n'a plus besoin d'être démontrée. Il est regrettable qu'elles ne soient pas mieux connues et plus recherchées et que la vente de cette eau de Jouvence se borne à quelques milliers de bouteilles par an, alors que le Conseil général l'avait fixée à 300.000. — Nous partageons le regret de notre confrère. Nous aussi avons entendu les doléances du concessionnaire actuel, et il faut reconnaître, en tout justice, que quelques-unes d'entre elles sont entièrement fondées. La première condition à réaliser pour qu'une station thermale soit fréquentée, c'est la publicité et surtout celle que lui font les médecins eux-mêmes. Les malades peuvent dire si leurs docteurs ont quelquefois recommandé un séjour de trois semaines à Orezza, comme ils le font et l'ont fait pour Vichy, Chatelguyon, Luchon, Cauterets, etc. (Petit Marseillais, 20 août).

La solution du problème agricole. — Le capitaine Pantalacci, de Toulon, écrit avec raison, les 13 et 19 août dans le **Petit Marseillais**, que l'agriculture est à la base du problème économique de la Corse. Il conseille donc aux Corses de « mettre à l'index la politique par élimination de l'administration ». C'est toute une révolution qu'il préconise. Dans notre régime démocratique, la politique, c'est-à-dire les élus du département, est seule capable d'agir. Sans elle, toute initiative est vouée à l'impuissance. Nous avons des représentants choisis par nous, chargés de défendre nos intérêts. C'est à eux que nous devons transmettre nos doléances ; ce sont eux qui les feront valoir auprès des pouvoirs publics. Une autre méthode conduirait à la faillite de nos revendications.

L'« erazione » contre la migraine. — La **Nouvelle Corse**, reproduisant la lettre d'un de ses correspondants, M. Bernardini de Siscu, cite l'oraison employée par les initiés pour chasser la migraine ou **cigliardu** : « Pour procéder à cette extravagante cérémonie, on choisit préalablement trois bonnes femmes qui doivent avoir un lieu de naissance différent. Un parent emmène alors le patient, qu'escortent les trois officiantes, vers quelqueasure solitaire où il ne devra plus remettre les pieds sous peine de rechute. C'est alors que la plus âgée des trois femmes reçoit des mains du parent le marteau et le clou symbolique dont elle effleure le front du patient, faisant mine d'arracher quelque chose en disant : « **Qui ti schiodu** » et, se tournant vers le mur, elle continuera : « **E qui t'inchiodu** ». Ces paroles doivent être prononcées à tour de rôle par les deux assistantes, avant que la présidente enfonce définitivement le clou dans le mur, en se servant du marteau. « **Qui ti schiodu e qui t'inchiodu** », (d'ici je t'arrache et ici je t'enfonce !). Mots magiques dont la suggestion arrête souvent la plus déprimante et la plus lancinante douleur, serez-vous longtemps prononcés avec foi par les lèvres contemporaines ?

Portu Vecchiu est une ancienne piève qui comprend aujourd'hui quatre communes : Portu Vecchiu, Lecci, Sari et Conca.

« résidence du Chanoine », église dont il ne reste plus que les murailles.

Comme cela devait se passer à l'ordinaire, le corps de la jeune fille avait été jeté à bas du chevalet et abandonné aux regards de la foule, pour servir d'exemple. Mais la nuit venue, un chrétien du nom de Benenatus (Bien-né), avec un patron pêcheur, appelé Gratien, le chargent sur une barque et se mettent à ramer vers les côtes d'Afrique. Peut-être en étaient-ils originaires. Car ils espéraient trouver dans ce pays un endroit sûr, pour donner à la sainte une sépulture tranquille, loin des persécutions romaines, dont le monde était épouvanté.

C'est encore une preuve que l'Afrique était toujours, en ce temps là, considérée par les Corses, comme une terre « amie et hospitalière ».

La barque allait donc vers le sud. Mais dans la nuit un coup de vent la força à rebrousser chemin, et la poussa vers la côte ligurienne. Elle aborda au lieu dit « Monaco » (moine), dans la matinée du 27 janvier. Cette ville devait lui dédier plus tard son église et l'adopter comme patronne céleste (1).

Nous ne possédons que des données très imprécises sur cette époque, sanguinaire entre toutes. Mais à en juger par les innombrables localités aux noms symboliques, les meurtres des chrétiens doivent avoir été très nombreux dans l'île. Et c'est encore une femme, Sainte Julie, qui, un siècle plus tard, semble avoir clos l'ère des persécutions en Corse.

Julia était née à Carthage. Le roi des Vandales, qui y régnait alors, l'avait vendue comme esclave à des marchands de Tyr. Comment la jeune esclave se trouva-t-elle un jour dans le pays de Corse? Nous l'ignorons. Il y a lieu de croire qu'elle dut être ramenée en Afrique, et de

(1) **La Passion** (Archives du Palais de Monaco).

là en Corse. Sans doute croyait-elle y trouver un refuge. Ou bien est-ce Rome qui l'y a envoyée avec d'autres esclaves. Il faut se borner à indiquer que son martyre eut lieu dans une localité de l'île, dont on ignore le nom, en l'année 439.

Maintenant le Christianisme a pris racine. Le peuple corse, assoiffé de justice et de paix, y adhère avec toute la fougue de sa nature toujours loyale. Il pense avoir trouvé ici le soulagement dont il a tant besoin ! Il se nourrit de ces paroles du Christ : « La paix soit avec vous ! » Ou bien encore : « Celui qui s'élève sera abaissé ; celui qui s'abaisse sera élevé ». Ces préceptes lui suffisent ; ils réalisent pleinement le but de ses aspirations, toujours si modestes.

La Justice ! La Justice divine, ignorée jusqu'à présent, est enfin descendue sur la terre ! La Corse aura sa part. L'opresseur devra compter désormais avec elle. Dans le corps meurtri des Corses il est au moins quelque chose qui échappe à l'oppression : l'âme. Leur âme, inviolable et invulnérable, recevra « là-haut » la récompense réservée aux humbles et aux persécutés ! Et les Corses le sont tous, humbles et persécutés !...

Le Symbole des Apôtres est appris, récité, chanté dans les cavernes des montagnes et dans les huttes familiales. Les Corses ont mis en lui leur dernière espérance. Leurs ancêtres : on n'en parle plus que dans les légendes ; leurs frères : dispersés, au hasard de leur vie nomade, en des pays éloignés, inconnus. Leur antique mélodie est à jamais bannie. Les rares barques qui paraissent « du côté du soleil » ne la rappellent que bien vaguement !

Leur moyen de salut est unique, mais infailible : la religion du Christ. C'est un vent de foi ardente, un vent restaurateur qui parcourt la Corse en tous sens.

Peu à peu les prières se répandent, plus nombreuses. Des chapelles s'élèvent dans les petits centres. Les campagnards les viennent visiter avec dévotion, et aux Offices

Sa population est passée du chiffre de 1.644 à celui de 6.000, grâce à de meilleures conditions hygiéniques. Les habitants en sont dispersés, les propriétés morcelées. L'élevage et le bois de la forêt en demeurent les ressources principales. (P. B. du 22 août).

X **Corses et Arabes.** — Le rédacteur du P. B., dans le n° du 24 août, discute la thèse soutenue ici même par notre collaborateur M. M. Ambrosi au sujet du peuplement de l'île par les « Arabes ». Il nie formellement ce peuplement, mais note de nombreuses analogies entre les deux peup.es. — Peut-être le mot « Arabes » a-t-il été mal interprété par l'un et mal employé par l'autre. Il faudrait sans doute le remplacer par Berbères, ou peuples de l'Afrique du Nord. Bien que nous penchions pour une occupation prolongée d'une partie de l'île par ces indigènes africains, nous remercions cordialement le journaliste du P. B. de la courtoisie avec laquelle il a réfuté la théorie de notre collaborateur et de la leçon de sérénité qu'il a donnée à certains de nos confrères, corses et étrangers. Sa discussion historique est un modèle du genre.

Les bandes corses des xv^e et xvii^e siècles. — Les Corses ont été attirés vers la France dès le xiv^e siècle. X. Paoli, dans son **Histoire militaire des Corses au service de la France** en a donné la preuve par la liste de nos compatriotes qui s'engagèrent au service de ce Roi français, obligé de construire et de consolider son royaume par des luttes incessantes, tout en le défendant contre ses adversaires. La passion belliqueuse des Corses et leur goût d'aventures y trouvaient satisfaction. (P. B. du 26 août).

L'échec de la colonisation romaine. — Les Romains, après avoir conquis péniblement la Corse, ne l'ont pas entièrement occupée. Ce pays n'était pour eux qu'un comptoir commercial et un marché d'esclaves. Leurs méthodes de colonisation, un peu brutales, ont échoué, ils n'ont pas romanisé cette île. — L'érudite journaliste nous permettra de ne pas partager son sentiment. S'il est vrai que la République romaine maltraita les vaincus et les exploita, l'empire en revanche protégea les provinciaux contre les exactions des « Gentils » ; aucun gouvernement ne fut plus humain que celui des Antonins. Il est à peu près certain que, dès le second siècle, la Corse se laissa séduire par leur administration brillante, fondée sur des principes philosophiques et égalitaires, et rendue plus sympathique encore par l'apport des idées empruntées au christianisme.

Le banditisme corse. — A propos de l'arrestation « négociée » du bandit Bornéa, le dernier des bandits redoutés, dont le capitaine Silvani a purgé la Corse, Georges Ponsot, dans la **Petite Gironde** (30 août), célèbre la disparition (!) du banditisme et de la venaetta « genre Mérimée », dont il voit le plus bel exemple dans la haine de Pozzo di Borgo pour Napoléon. Il termine ainsi : « La Corse n'a plus de bandits. Elle garde le charme de sa nature sauvage, les ombres longues de ses vallées, la dentelure rouge de ses côtes et l'ardeur sombre des

yeux de ses jeunes femmes. Elle détient aussi le monopole des élections fabuleuses et la robustesse de ses oliviers. Elle a donné trente mille soldats héroïques à la guerre. Son destin, maintenant, est d'être, dans la diversité de ses aspects, une Suisse plus étrange, plus rude et plus parfumée : l'île de Beauté.

Un dévouement héroïque fut celui de Santini, le serviteur de Napoléon 1^{er} à Sainte-Hélène, dont M. Albéric Cahuet a raconté l'odyssée. Il apporta, et remit à lord Holland, la protestation de l'Empereur contre le traitement indigne d'Hudson Lowe. Elle était cachée sous les broderies de sa livrée. Il fut ensuite persécuté par les gouvernements de la Sainte Alliance. Louis-Philippe lui donna une fonction auprès de lui au Palais et Napoléon III en fit le gardien du tombeau des Invalides. (*Marseille-Matin*, 31 août).

Sampiero était-il noble se demande le collaborateur du *Petit Bastiais* (2 septembre) ? Il expose la thèse affirmative qui s'appuie sur les preuves fournies par Alphonse pour être nommé maréchal de France et la thèse négative qui repose sur les affirmations de Marc Antoine Ceccaldi (trad. Letteron), contemporain de Sampiero. Il existe un document, découvert par feu Gistucci, inspecteur d'Académie, aux archives communales de Lyon, qui signale les quatre pièces authentiques (?) de noblesse fournies par Alphonse. Mais nous savons comment des origines nobiliaires peuvent être, quoique fausses, garanties à cette époque par un notaire et nous avons l'exemple d'un Charles Bonaparte dénichant des titres de noblesse susceptibles de faire admettre son fils à l'école de Brienne. Bref, en ce qui concerne Sampiero, nous croyons plus à sa roture qu'à sa noblesse, ce qui ne l'empêche pas d'être une des plus grandes illustrations de la Corse.

Le mariage d'Isabelle Bonaparte, au XVIII^e siècle, est évoqué par le rédacteur du *Petit Bastiais* (12 septembre et 21 octobre), car il suscita un petit drame intime dans la famille. Ses parents, Napoléon Bonaparte et Marie Rose Bozzi, se disputèrent à ce sujet, dispute qui risquait de faire perdre aux Bonaparte une partie de leur maison apportée en dot par Marie Bozzi. L'archidiacre Lucien en était particulièrement inquiet. Le projet de mariage d'Isabelle avec un Spoturno fut heureusement écarté, au profit d'un membre de la famille Ornano. Mais la question de dot engendra un procès, entre le jeune époux et son beau-père. Ornano fut débouté grâce aux dépositions de Marie Levie, de Sébastien Conti et de François Braccini « bonapartistes ».

Panorama historique de la Corse. — Le christianisme ne s'introduisit en Corse que lentement, car il était apporté par ces Romains contre lesquels les insulaires avaient longtemps lutté, qui avaient été si brutaux à leur égard et qui apparaissaient toujours comme l'étranger. Plus tard quand la civilisation impériale répandit ses bienfaits et sembla plus humaine, le christianisme en profita. C'est pourquoi les premiers chrétiens connus en Corse datent du IV^e siècle. Au VI^e, le pape Grégoire se plaignait encore que l'île fût en grande partie païenne. La

liturgiques, leur voix s'élève comme un cri de soulagement.

Bien entendu, prêches, prières, offices se font en langue latine, que les Corses adoptent maintenant de leur mieux. Cette langue qu'ils ont probablement dédaignée jusqu'ici. Cette maîtresse langue, avouons-le pourtant, qui devait avoir le don magique de créer, sous l'égide d'une seule doctrine, des formules pour tous les peuples. De fixer, dans le temps et dans l'espace, une figure souveraine, sous le regard magnanime d'un Dieu unique et universel. Sublime image de sa puissance et de sa séduction.

L'Evêché s'organise. A son siège se tient le registre des adeptes, première ébauche d'un recensement de la population corse. Les paroisses, reliées par des chemins améliorés, se groupent en prières. Toute une organisation jusqu'alors inconnue s'établit dans l'île. Les Corses s'y prêtent, la facilitent, et embrassent avec joie les changements qu'elle apporte.

C'est ainsi que le Christianisme, la religion des pauvres, a répandu en Corse de multiples et appréciables bienfaits.

Il a donné à ce peuple misérable la foi en un Dieu de justice et de bonté. Il lui a imposé, par la prière en commun, une langue commune. Il a établi entre les villages des communications plus suivies. Enfin, il a appris aux Corses à s'organiser régulièrement au double point de vue familial et social, en se faisant inscrire sur le registre de la paroisse. Premiers essais de civilisation en Corse.

Les Corses sont, cette fois, totalement et définitivement séparés de leur pays, de leur langue d'origine. Si séparés que l'Islam, venu quelques siècles plus tard, apporté par des Berbères, sera reçu comme un châtiment, *castigu*, du ciel.

A ce propos, un rapprochement très curieux s'impose. Les peuples africains ont adhéré à l'Islam — comme ils

auraient adhéré au Christianisme, s'il leur avait été enseigné dans de meilleures conditions, et avec d'autres méthodes — « mais ils préférèrent s'enfuir dans les montagnes, ou aller vivre au désert, plutôt que de subir un ordre de choses qui n'était pas celui que leur avaient légué leurs ancêtres ». Il en est de même des Corses. Ils se soumettent à l'autorité d'un Dieu, mais jamais à celle des hommes.

Même entre les deux peuples africains; Berbères « authentiques », comme ils se disent, et Arabes envahisseurs, une antipathie très chatouilleuse a toujours existé.

« O Arabes malpropres ! dit une chanson berbère du Tell. O Arabes malpropres ! buveurs de lait caillé ; toujours en marche comme les sauterelles, etc... »

Tandis qu'une chanson arabe répond, s'adressant aux Berbères de l'Atlas :

« O les nus !... les mendiants !... Toujours en quête de laine, de poil de chameau et de dattes !... Quelle vie, que votre vie !... »

En Corse, les Arabes, « toujours en marche comme les sauterelles », durent se contenter d'occuper les plaines. Les montagnards leur échappèrent en grande partie, dans beaucoup de régions.

Même, aujourd'hui, nombreux sont les endroits qu'on appelle : « *Campu ai Mori* », Camp des Maures, dont on s'éloigne avec une superstitieuse aversion.

Les habitants des montagnes avaient élevé sur les hauteurs, qui dominaient ces camps, de tours surmontées d'une croix, dont il est sorti maintes légendes. Et le mot « *mori* » est resté dans le langage corse, du sud de l'île surtout, pour désigner une multitude dangereuse.

Lorsque le veilleur, du haut de la tour, avait signalé le départ d'une expédition, ou *razzia*, les gens s'enquerraient, anxieux : « Sont-ils *mori*? (beaucoup)? »

religion du Christ s'infiltra donc peu à peu grâce à son respect de la famille dont la constitution était, dans l'île, si forte : elle s'y implanta au point qu'elle n'en put jamais être délogée. Au Moyen-Age, la Corse fut envahie par les Sarrasins. Charlemagne l'en délivra une première fois, en confiant sa défense au marquis Boniface, fondateur de Bonifacio, mais alors commença cette longue période au cours de laquelle l'île fut ballotée au gré des rivalités écloses dans l'Europe occidentale. — Le rédacteur n'admet pas le séjour durable des Sarrasins en Corse alors qu'ils avaient l'audace de s'établir en Provence et même de débarquer en Italie. (P. B., 13 septembre).

L'excursion dans le Fiumorbu, contée dans le **Petit Marseillais** du 14 septembre, par M. E. Maury, qui est notre géologue officiel, vaut mieux qu'un de ces récits habituels dont le premier touriste est capable ou friand. C'est la description d'un homme qui sait voir et expliquer. Avec lui on fera avec fruit la promenade de Poggiu di Nazza jusqu'au Kyrie Eleison.

Grosso minuto se serait appelé Pierre Giovanni. Il serait né à Perelli d'Alesani, en 1715, et mort à 86 ans en 1801. Pauvre et malingre, il avait été surnommé Minutu ; il eut à se défendre contre les sarcasmes des gens par des réparties mordantes qui firent sa réputation. Il s'attacha à Paoli qui le traita familièrement ; ce fut un pique-assiette amusant et spirituel, qui engraisa beaucoup, devint **grosso (minuto grosso)**, se maria et eut trois enfants. Les **Motti, riposte e burle** ont été édités, en 1866, par un instituteur de Valle d'Alesani, Félix Santini, mais en langue italienne, ce qui leur enlève un peu de leur sel. (P. B., 24 septembre).

La gaieté de la Corse. — A propos des Contes d'Emmanuel Arène que M. H. Pierangeli vient de publier, M. Emile Ripert, écrivain et poète, écrit que les Corses ne sont pas tristes, comme on le prétend, ni uniquement occupés à leurs vengeances. Ils aiment la gaieté, en toutes circonstances. Elle éclate dans les luttes électorales elles-mêmes, dans les promenades villageoises où la joie de vivre sous un ciel clair et dans un beau pays fait briller les regards, et jusque dans les examens du Baccalauréat. M. Ripert a pour témoins de cette gaieté les conteurs corses Maïstrale, Santu Casanova, Dominique Vecchini. « Triste et farouche le Corse ! Non certes, quand le Patrimoniù rit dans les verres de tous ses feux, où le soleil est venu se concentrer pour réchauffer les cœurs ! Triste le pays des bons vins et des jolies femmes ! Non certes. Mais les bandits ? Il y a certainement, de Marseille à Paris et dans tous les départements, beaucoup plus de gens qui ont des crimes sur la conscience, avec beaucoup moins de maquis et de poésie autour d'eux. Et puis l'avant-dernier bandit vient de se rendre et le dernier est un excellent homme ». (**Petit Marseillais** du 27 septembre).

Mise en valeur de nos terres incultes. — Le Préfet avait chargé M. Carlotti, directeur des services agricoles de la Corse, d'étudier l'effort de l'Italie pour la mise en valeur de ses sols infertiles. Le travail a été aussi consciencieux que documenté.

Les **Petit Marseillais** et **Marseille-Matin** ont publié son rapport in-extenso dans leurs numéros de la fin de septembre et du début d'octobre. Les lecteurs qui s'intéressent à la question auront raison de le lire. Il montre les méthodes employées, patientes et raisonnées, les résultats obtenus, qui sont énormes et peuvent servir d'exemple. Mais il faut un gouvernement qui veuille, un propriétaire qui accepte et surtout une main qui dirige. Dans sa conclusion, M. Carlotti montre que la question de dépenses ne doit pas être un obstacle, pas plus que celle de main d'œuvre et que les propriétaires eux-mêmes ont intérêt à faciliter la « bonification » des terres. La France ne peut pas faire moins que l'Italie pour la Sardaigne et les Corses aiment trop leur petite patrie pour refuser de joindre leurs efforts à ceux du pouvoir central.

Encore la langue corse. — Sous le titre : « Aperçus et hypothèses », le P. B. (27 septembre), publie un article d'un de ses collaborateurs, qui nous paraît très judicieux. Il confirme la thèse que nous avons toujours soutenue ici. Il y avait très anciennement une langue corse sur laquelle l'influence de l'étrusque a dû être nulle. L'influence du latin, langue littéraire, fut superficielle, « car les langues populaires continuent à subsister dans les provinces de l'Empire, variées suivant les éléments anciens qui persistaient et se retrouvent encore ». De même pour le toscan, « langue littéraire et officielle », qui n'a pas remplacé le corse, mais a été un élément important des variations de cette langue vivante qui subsiste et s'appelle la langue corse. Que de noms de lieux insulaires sont inexplicables par le latin et par l'italien ! Il y a donc une langue corse, mais influencée par des langues nationales anciennes, langues écrites, tandis que celle de l'île n'était que parlée. Toutefois son originalité n'a pas disparu. Quant à ses origines primitives, quant à savoir d'où venait et ce qu'était la langue barbare et incompréhensible dont parlent les Romains, il faut bien se résoudre à affirmer une fois de plus qu'on ne sait rien. — Nous ajouterons : encore !

A propos du régiment d'Ornano, dissous par Richelieu en 1626, après le complot du comte de Chalais et de Gaston d'Orléans et après l'arrestation du maréchal d'Ornano, le journaliste signale les nombreux Corses qui se mirent au service du roi de France, du **xvi^e** au **xviii^e** siècle, soit dans divers régiments commandés par des Français, soit dans des unités corses, comme le régiment des Peri, dont l'un : François, forma, en 1673, un régiment de 1.200 Corses, qui coopérèrent avec les glorieuses armées de Turenne et de Catinat et fut anobli par Louis XIV ; et l'autre Jean-Baptiste (1647-1721), fut aide de camp du maréchal de Luxembourg, et, avec ses soldats corses, prit part à vingt-quatre batailles. Son régiment fut licencié en 1715. Il y eut ensuite le Royal Corse, le Corse cavalerie, les Volontaires corses, la Légion corse, le Buttafoco, le Régiment provincial. Les liens militaires de la Corse et de la France, aujourd'hui si étroits, étaient déjà bien noués au **xviii^e** siècle. (P. B., 1^{er} octobre).

Ce fut chez les Corses une vraie croisade qui dura un siècle et demi. Leurs cris de guerre, leurs exhortations à la résistance, leurs manifestations d'horreur ou de colère, formeraient un long et éloquent poème, s'ils nous avaient été conservés. Car tout était sujet de chant, surtout les actes de courage, d'irréductibilité et de vengeance, chez ces montagnards à la foi profonde, à la nature encore toute primitive. Leur chant avait alors une certaine force d'expression (1).

(A suivre).

M. AMBROSI.



(1) Giovanni de la Grossa, dans sa **Chronique**, nous a conservé l'essentiel de cette croisade, sans doute arrangée à la manière des troubadours.

La Corse et ses croyances populaires

Toute vie humaine est, pour le campagnard corse, mystère, fatalité et sortilège.

Pour le nouveau né, s'il est venu au monde les premiers jours de la semaine et si la huche à pain est garnie, il vivra heureux et sans soucis, mais si cette naissance tombe un vendredi et la huche vide, il sera pauvre et malheureux (*a media biota*).

La mère lui attachera autour du cou une branche de corail, ce qui éloignera les maladies et chassera la sorcière (*a strega*) qui suce le sang des petits enfants par le bout de leur petit doigt. Si l'enfant tombe malade, on brûlera un rameau d'olivier, des feuilles de palmier, un peu d'encens, un morceau de cierge, et sur la fumée qui se dégagera, on tiendra l'enfant avec l'incantation suivante : « Je t'enfume et que Dieu te guérisse ». Si la maladie persiste, on va chercher la vieille guérisseuse qui sait tout et cause même avec le Diable. Elle verse de l'huile dans une assiette remplie d'eau, et par la forme des gouttes étalées sur l'huile, diagnostique la maladie. Si l'enfant guérit, on proclame sa science, mais s'il meurt, ce ne sera pas de sa faute ; on ne lutte pas contre la volonté de Dieu.

La vieille détruit aussi les vers des enfants, guérit les piqûres d'insectes et les morsures du chien enragé. Les médecins ne sont consultés que par les gens des villes et encore dans les cas graves seulement. Grâce au climat, au soleil et à l'air pur, peu d'enfants meurent durant la période d'allaitement.

Dès que les dents apparaissent, interdiction de manger une queue de porc ou de mouton sous peine de rester nain. L'adulte gardera le souvenir des conversations des

Les Carbonari en Corse ne sont pas un mythe ; il y eut dans l'île des ventes ou comités secrets de cette société sous Charles X, puis sous Louis-Philippe ; elles étaient composées de tous les opposants à ces deux régimes et surtout de bonapartistes. Quand Napoléon III devint empereur, ses partisans abandonnèrent les « ventes » qui commencèrent à décliner. L'une des moins ignorées est celle d'Alata, dont fit partie Paul-Jérôme Romanetti, aventurier fameux, qui mourut en 1892 à Ajaccio et servit tour à tour les Bonaparte et les Pozzo di Borgo. (P. B., 3 octobre).

Le Couvent des Servites de Belgodère est un de ces monuments religieux qui eurent autrefois, en Corse, tant d'influence et que les vicissitudes politiques de la France firent d'abord désertier et vendre, puis que les acheteurs laissèrent tomber en ruines. Il n'en reste que l'église, tandis que la petite place du couvent a été transformée en cimetière. A ce propos le rédacteur du « Petit Bastiais » rappelle que Belgodère a perdu la ligne du chemin de fer qui devait le traverser, par la faute de la Chambre des députés de 1879 et à la suite d'une intervention d'un député continental, le sieur Raymond, qui fit adopter l'illogique tracé actuel. Un chemin de fer est fait pour desservir un village, non des campagnes même fertiles.

Un servite de Belgodère, Bonfiglio Guelfucci, fut le secrétaire de P. Paoli et un des professeurs de l'université de Corte créée en 1765. C'est lui qui fonda dans son village natal un véritable collège d'où sortirent de nombreux prêtres et beaucoup de personnalités corses. (Petit Marseillais des 4 et 10 octobre).

La descendance de Pascal Paoli est étudiée par un collaborateur du « Petit Bastiais », qui semble particulièrement averti et doit être un membre érudit de cette famille. Aucune étude parue jusqu'ici n'est aussi complète et aussi précise. On y voit surtout que des quatre enfants d'Hyacinthe : Clément, Française, Felice Antonia et Pascal, un seul, la deuxième fille, a laissé une nombreuse descendance par son mariage avec don Taddeo Leonelli de Morosaglia. Pascal ne s'est pas marié ; Clément a eu deux enfants, dont l'une, Dionisia, épousa Barbaggi et perdit ses enfants tout jeunes (4 octobre).

Les relations maritimes entre l'Afrique du Nord et la Corse.

— Le Congrès d'Ajaccio (ou Etats généraux) a entendu le rapport documenté de MM. Lovichi et Franceschi sur la nécessité de rétablir un service régulier entre l'Algérie et Ajaccio. Il n'existe actuellement, grâce aux généreuses subventions des Délégations financières, que pendant l'été. Les Compagnies qui assurent le service de l'Afrique du Nord (Transatlantique et Mixte) devraient dérouter une fois par mois un de leurs navires pour établir (comme avant la guerre) cette liaison. Mais le gouvernement s'est refusé jusqu'à présent à faire les frais de ce changement d'itinéraire. Question d'argent ! Nul doute cependant que la liaison directe ne soit indispensable politiquement et économiquement. (Petit Marseillais, 5 octobre).

Ressources thérapeutiques de la Corse. — M. le docteur Zucarelli a présenté et fait publier un rapport sur cette question

des stations climatiques et thermales de la Corse qu'il connaît mieux que quiconque. Il n'a pu que déplorer l'ignorance du public et l'abandon de nos sources curatives, dont l'efficacité n'a plus besoin d'être démontrée. Il demande donc leur classement par l'Etat, l'amélioration des moyens de communication pour y parvenir, la création d'hôtels convenables et de prix raisonnable. Il ajoute : il serait aussi nécessaire d'obtenir l'envoi en Corse d'une commission chargée d'étudier les voies et moyens capables de développer cette prospérité thermale. — Nous en avons assez vu de ces commissions inutiles que les municipalités fêtent, nourrissent et abreuvent, et qui nous en récompensent une fois pour toutes par un beau discours flatteur. (*Bastia-Journal*, 14-16 octobre).

NOUVELLES en quelques lignes

Démographie de la Corse. — Pendant le premier trimestre de l'année 1934, il y eut en Corse, d'après les chiffres du ministère de l'Intérieur : **210** mariages ; **1.055** naissances ; **853** décès ; soit un excédent de **202** naissances.

Pendant le premier trimestre de l'année 1933, les chiffres des mariages, naissances et décès, avaient été de : 243 ; 1.048 et 197.

On notera que l'excédent de 202 unités pour 1934, a été quatre fois supérieur à celui de 1933, mais qu'il est dû à une diminution du nombre des décès, non à une augmentation de la natalité. Il n'y a pas encore lieu de nous réjouir.

Situation financière du département. — Lors de la dernière réunion du Conseil général, le Préfet nous a informé, par son discours d'usage, que les dépenses du département devaient être réduites. Toutes les ressources ont en effet subi un fléchissement. La subvention de l'Etat qui s'était élevée à 1.245.297 fr. a été ramenée à 412.300 (elle est trois fois moindre). Sa participation aux frais de personnel a été réduite de vingt pour cent. La subvention allouée pour la lutte contre le paludisme est tombée de 500.000 à 100.000, tandis que le produit fiscal du chiffre d'affaires n'est plus pour le département que de 583.000 f. au lieu de 1.970.000 fr. Aussi a-t-il fallu amputer de 10, et même de 50 pour 100, toutes les subventions et allocations allouées par le département, même celles qui sont affectées aux bourses d'études. Malgré cela, comme les dépenses du département vont augmenter par suite des engagements antérieurs pris par le Conseil général, le Préfet a proposé de leur affecter les ressources votées précédemment pour la construction d'un sanatorium à Tattone et pour celle d'un hôpital à Corte, dont le ministre de la Santé publique a refusé d'approuver les projets.

La Chambre d'agriculture. — Dans une de ses dernières réunions cette assemblée a adopté le vœu de la Chambre de Sein-

veillées où il n'était question que d'histoires de sorciers et de revenants.

Il est recommandé de ne jamais vendre au marché du bétail sans avoir prélevé, sur le bœuf, une touffe de poils, arrachée près de la queue, ou une touffe de laine prise sur le dos si c'est un mouton ; ces touffes seront ensuite jetées au milieu des bêtes restantes du troupeau. Bien entendu, le lundi est un jour néfaste pour toute vente d'animaux.

On doit garder les coquilles du premier œuf pondu le jour de l'Ascension ; elles serviront à éteindre les flammes de l'incendie qui éclaterait dans l'année.

Il ne faut pas se marier pendant le mois de mai, et il faut éviter que deux mariages aient lieu en même temps, car si les pas de l'un des couples se rencontreraient avec ceux de l'autre, un décès se produirait dans l'année.

Il y a des présages redoutables. Le chant d'une poule, le cri de la *Malaccella*, les hurlements des chiens sont de mauvais augure. Tout cela annonce un malheur proche.

Dans le nord de la Corse, on croit encore aux sorciers ; ils se réunissent dans les cimetières et lieux sombres pour danser des rondes infernales.

Le chef des sorciers (*u stregone*) est le plus méchant de tous ; il attaque les voyageurs et fait mourir les enfants dans les bras de leur mère.

Les *Mazzeri*, *Acciaccadori*, ou *Acciaccamorti* sont des esprits de personnes vivantes affiliées à la confrérie des morts. Ils errent la nuit et ces fantômes attaquent les personnes avec un poignard. Lorsqu'un voyageur passe dans un lieu sombre, il doit se signer et ne pas regarder derrière soi, car le fantôme attaque par devant pour percer le cœur. S'il revient sain et sauf, c'est qu'il a été protégé par un ami *Mazzeru* auquel il avait fait le bien.

Il faut avoir beaucoup de crédulité pour croire à ces histoires fantastiques, mais on reste étonné de voir que des hommes sains et robustes croient dur comme fer à ces revenants. Les légendes se transmettent de génération

en génération, plus merveilleuses et mystérieuses à chaque conteur nouveau, gardant leur influence sur les esprits, même les plus sceptiques.

Ch. FLORANGE,

*Président de la Société d'histoire
et d'archéologie du XIV^e arrondissement
dite les Trois Monts.*

LA DÉFENSE DE CAPRI

par Hudson Lowe en 1808

APPENDICES

Nos lecteurs ont certainement apprécié, comme il le mérite, le récit de la prise de Capri par les troupes (en partie corses) du roi Murat, après une courte défense de l'île par les Anglais, auxquels étaient mêlés beaucoup de nos compatriotes, enrôlés dans une unité particulière, celle des Corsican Rangers. Ils ne jugeront donc pas inutile que nous complétions ce récit à l'aide des documents inédits qui suivent. Ils retrouveront peut-être, dans le détail de l'effectif du régiment des Corsican Rangers, le nom de quelque ancêtre. C'est, à notre connaissance, la première fois que ce fait d'armes, où nos compatriotes furent à la fois vainqueurs et vaincus, est étudié dans une Revue française (*Note de la direction*).

I

1^o Corsican Rangers (1799-1802)

Major Commandant : Hudson Lowe.

(1) Londres, War Office, Army Lists, Foreign Corps, 1793 to 1816. Nous devons cette documentation à M. le baron Gronvel, qui, une fois de plus, a bien voulu nous prouver l'intérêt affectueux qu'il portait à ce travail. L'orthographe des patronymiques corses est légèrement déformée ; il sera facile à nos lecteurs de la corriger.

et-Oise, d'après lequel l'Etat devrait laisser une plus grande liberté d'action à ces organismes qui, seuls, connaissent les besoins de l'agriculture et peuvent les satisfaire. Les essais tentés par l'Etat lui-même, pour organiser le marché agricole, n'ont abouti qu'à l'inorganisation. L'Assemblée, après avoir entendu un rapport du docteur da Passano, s'est prononcée pour le paiement d'allocations familiales aux ouvriers agricoles par les caisses de compensation.

Guagnu-les-Bains. — Le Conseil général a décidé de racheter les droits des derniers propriétaires de la station thermale, pour la somme de 500.000 frs, et d'exploiter à son profit la source par l'intermédiaire d'un adjudicataire. Celui-ci offre une redevance de 6.000 fr. après la sixième année de son exploitation et pendant quarante ans, soit la moitié à peine du revenu que produirait la somme employée au rachat. Le rapport dépose sur le bureau du Conseil à ce sujet déclare que pour atteindre le but désirable : mise en valeur d'une richesse naturelle de l'île, il faut : divulguer la valeur curative des eaux ; obtenir des médecins compétents qu'ils en surveillent l'emploi ; faire une énorme publicité autour de la station ; faciliter l'installation des baigneurs autour de la source. Cela est fort bien dit. Il reste à surveiller l'application de ces quatre conditions.

L'Ecole d'agriculture de Castellucciu. — Sa suppression provoquée par le refus gouvernemental des crédits (trois millions) nécessaires à la restauration de l'immeuble a suscité un long débat à la Chambre d'agriculture. Les multiples raisons de son maintien ont été condensées dans le rapport du docteur Dragacci. L'inspecteur général d'agriculture a promis de veiller au rétablissement prochain de cette école. En attendant l'assemblée a émis le vœu que l'administration assure l'entretien du domaine de Castellucciu et la continuité de l'enseignement pratique de l'agriculture dans l'île. Il serait absurde en effet que dans un pays où l'agriculture est à la base de tout progrès économique, l'enseignement agricole fut, pour une question de gros sous, complètement aboli.

Plaintes des producteurs. — Les producteurs de primeurs, particulièrement d'artichauts et de petits pois de la région de Bastia, protestent contre les tarifs de transports maritimes, les frais d'embarquement et de débarquement, la manipulation défectueuse des colis, le dédain témoigné en route à leurs envois, dont l'emballage est détérioré et devient par suite inutilisable, bref contre le transport trop lent et trop coûteux de leurs délicats produits (coût 15 frs le panier de 20 kilogs contenant 6 douzaines d'artichauts). Ils demandent plus de sollicitude pour leurs colis, un tarif saisonnier réduit, la gratuité (ou presque) du retour des emballages vides, la construction d'abris sur les quais d'embarquement, etc. Demandes justifiées et plaintes légitimes car la question des primeurs est une des plus importantes de l'économie insulaire. Toute la question corse est une question d'exportation.

Recrudescence de paludisme. — Notre conseil général s'est inquiété d'un accroissement des cas de paludisme, constatés

surtout parmi les ouvriers étrangers. Les médecins de l'assemblée ont rappelé que la quinine peut préserver, mais ne guérit pas. Il faut pour les cas graves y joindre un traitement plus énergique tel que l'usage de la rhodoquinine. Il faut aussi pourchasser et détruire les anophèles « casaniers » qui peuvent infecter les locataires de toute une habitation. Sur 6.000 examens de sang effectués en une année, 370 ont révélé des paludéens. La lutte contre le marécage et l'eau stagnante reste toujours au premier plan.

Les « Etats généraux ». — Cette réunion de délégués corses à Ajaccio, dont nous avons signalé le projet dans notre dernier numéro, a permis à quelques-uns de nos compatriotes de rédiger des rapports intéressants, qui pourront être consultés ou publiés, sur les principales questions dont dépend le progrès en Corse. Le docteur Zuccarelli s'est chargé du rapport concernant l'assainissement et le paludisme ; le comte Peraldi en a déposé un sur le tourisme ; le docteur V. de Roccaserra a eu la mission délicate de traiter le problème des transports maritimes, et M. Lambroschini celui des relations avec l'Afrique du Nord ; le capitaine Paoletti s'est occupé du reboisement ; M. Renucoli, avocat, de l'agriculture ; M. Mariani, du commerce et des échanges ; M. Michel Santoni, de l'enseignement et de l'orientation professionnelle. Ajoutons que des vœux multiples ont été déposés, parmi lesquels celui de l'enseignement de l'histoire de la Corse dans les écoles. Le colonel Rossi, qui remplaçait M. Lorenzi de Bradi à la présidence, eut besoin de recourir à toute son énergie pour calmer les débats, souvent tumultueux.

Les relations Corse-Algérie. — Elles ont été tant bien que mal assurées au cours de l'été. Le 28 septembre, la dernière traversée a été effectuée avec 800 passagers. Le service répond donc à un besoin ; il doit être maintenu. Il faudra toutefois que nos compatriotes des trois départements algériens s'entendent, qu'ils ne découragent pas avec leurs rivalités et leurs polémiques l'administration et les compagnies de navigation.

L'Essitac se plaint justement par la plume de son président, le comte Peraldi, des taxes de séjour qui éloignent de nos cités de nombreux touristes, tandis qu'elles rapportent seulement une quarantaine de mille francs à nos quatre ports climatiques. Ce syndicat demande des facilités de transport plus grandes pour les voyageurs, une liaison hebdomadaire sans arrêt entre Paris et la Corse, la visite douanière à l'embarquement dans les ports de la Corse, non au débarquement, une meilleure composition du comité consultatif des services maritimes de la Corse, une ligne directe Gênes-Bastia, le triplement de la ligne Bastia-Livourne, la suppression des droits de péage dans les ports pour les touristes, l'emploi des automotrices sur nos lignes de chemins de fer, enfin la création de quelques services automobiles supplémentaires, tels que Corte-Portu par Calacuccia, Valincu-Portu-Vecchiu par Ghisoni et l'Ospedale, Corte-Balagne par Belgodère. En 1933, les auto-cars de la Corse ont transporté 17.000 voyageurs.

Tous ces vœux méritent certainement d'être pris en consi-

Captains : Masseria ; Paolo Morati ; Francisco Benedetti Panattieri ; Chaperia.

Lieutenants : Antonio Guitiera ; A. F. Girolami ; Giovanni Arata ; Giuseppe Panatieri.

Ensigns : Francisco Gentelli ; Giovanni Susini.

Assistant Surgeon : William Robins (aide-chirurgien).

2° Royal Corsican Rangers (1803-1807)

Lieutenant-Colonel Commandant : Hudson Lowe.

Major : John Mac Combe.

Captains : Jeremiah Fox ; Lord Thomas Pelham Clinton ; Paolo Morati ; Francesco Rivarola ; Giovanni Susini ; Dominico Rossi ; Antonio Guitiera ; P. A. (ou A. F.) Girolami ; Richard Church ; Giuseppe Panatieri ; James Nicholson ; Giovanni Susini.

Lieutenants : Antonio Guitiera (promu capitaine le 13 avril 1805) ; A. F. Girolami (promu capitaine le 24 novembre 1805) ; Giovanni Arata (promu capitaine) ; Giuseppe Panatieri (promu capitaine le 6 janvier 1807) ; Augustus von Maimburg ; James Nicholson (promu capitaine le 7 janvier 1807) ; Giovanni Susini (promu capitaine le 8 janvier 1807) ; Francesco Gentili ; M. Carabelli ; Bernardi ; G. B. Morati ; Pearce Lowen ; De Saint-Laurent ; Vincenzo Boccheciampe ; Adriano Manfredi ; Paolo Zerbi ; Georgio von Hartzenbuhler ; P. C. Ciavaldini ; J. A. Croce ; Antonio Gaffori ; Giuseppe de la Guidara.

Ensignes : Francisco Gentili (promu lieutenant le 26 août 1804) ; Giovanni Susini (promu lieutenant le 25 août 1804) ; M. Carabelli (promu lieutenant le 25 novembre 1804) ; Bernardi (promu lieutenant le 26 novembre 1804) ; G. B. Morati (promu lieutenant le 27 novembre 1804) ; Vincenzo Boccheciampe (promu lieutenant le 24 novembre 1805) ; Adriano Manfredi (promu lieutenant le 25 novembre 1805) ; Paolo Zerbi (promu lieutenant le 26 novembre 1805) ; Georgio von Hartzen-

buhler (promu lieutenant le 27 novembre 1805); P. F. Ciavaldini (promu lieutenant le 6 janvier 1807); Giovanni Ordioni; Antonio Astulo (ou Astuto); Michael Scipione; Giacomo S. Pancrazio; Edward Davis; Vincenzo Mignola; De Schording.

Paymaster (2) : Alexander Fred. Cleve (ou Cleeve).

Adjudant (3) : Giovanni Arata.

Quatermaster (4) : Angelo Marriotti.

Surgeon (5) : James Baxter.

Assistant Surgeons (6) : James Elliott; Morrice Alexander.

II

Le Capitaine Church au Lieutenant-Colonel
commandant H. Lowe, commandant Capri

5 octobre 1808

Monsieur,

« En conformité avec vos ordres, je m'avançai le matin du 4 courant, avec un détachement de trois compagnies du Royal-Corsican Rangers, vers Anacapri où je me plaçai sous les ordres du major Hamill, commandant la place.

A mon arrivée sur les hauteurs de Damecuta, je trouvai que l'ennemi avait déjà effectué son débarquement sous la protection d'une frégate, d'un sloop de guerre, d'un navire mortier et d'environ 24 canonnières, plus divers bateaux armés.

La position occupée par le Régiment Royal de Malte formait un croissant le long des hauteurs, s'étendant de

(2) Payeur.

(3) A peu près notre adjudant-major.

(4) Quartier-maître trésorier.

(5) Chirurgien.

(6) Aides-Chirurgiens.

dération. Le tourisme peut et doit être un sérieux auxiliaire pour notre agriculture.

Napoléon à Belgodère. — On demande l'apposition d'une plaque sur la maison Vellutini de Belgodère (école des filles actuelle), où Napoléon Bonaparte reçut l'hospitalité du podestat Vincentelli, tandis qu'il fuyait les Paolistes et se rendait à Calvi, chez son parent Laurent Giubega. La maison se trouve dans le quartier Mezzanile.

Rapprochement franco-italien. — Le 2 octobre dernier, deux navires-écoles italiens ont rendu visite à Ajaccio où la municipalité et les autorités locales ont accueilli leurs passagers comme des amis depuis longtemps attendus. Trois torpilleurs français, envoyés par notre compatriote M. Pietri, ministre de la Marine, participèrent aux fêtes qui furent données aux marins italiens. Cette manifestation inaugure, espérons-le, une ère nouvelle dans l'histoire des rapports entre les deux nations latines. Elles furent dans le passé trop souvent rapprochées et unies pour que le souvenir des liens étroits qui existèrent ne fasse pas oublier les discussions momentanées et n'incite pas à renouer une amitié que des adversaires communs s'étaient ingéniés à compromettre.

Le Courrier de la Corse. — Tel est le titre du nouveau journal que fonde le colonel Rossi, l'un des animateurs du Congrès, connu sous le nom d'Etats généraux. Le **Courrier de la Corse** se place au-dessus des compétitions électorales et de tous les partis. Il veut être un lien, un trait d'union entre le pays et les Corses éloignés, non déracinés, entre ceux-ci et ceux qui n'ont pas quitté le foyer. Nous parlerons de tous les Corses qui, loin du pays, font honneur à notre petite patrie. Nous souhaitons, à notre nouveau confrère, longue vie et prospérité. La Corse ne sera jamais trop défendue.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs le décès de notre collaborateur, M. Fortuné Thiers, ancien président du tribunal de commerce et membre de la Chambre de Commerce de Bastia, chevalier de la Légion d'honneur, qui traita ici-même, à plusieurs reprises, les questions économiques et en particulier celle des transports maritimes pour lesquelles sa compétence était reconnue de tous. L'intérêt qu'il portait à la **Revue de la Corse** était tel qu'il a, par testament, légué à notre périodique un titre de rente perpétuelle de 500 frs, désireux, a-t-il écrit, de contribuer, même après sa mort, à la perpétuité de cette Revue. Ce témoignage de sympathie pour l'œuvre que nous dirigeons méritait d'être signalé.

Le Directeur Gérant,

A. AMBROSI.

CHEZ VOUS

**Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer
rapidement et par CORRESPONDANCE**

Sous la direction de Professeurs spécialisés
ou de Professeurs agrégés des Lycées de Paris

- 1° les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats ancien et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2° toute situation commerciale, financière et industrielle (aide-comptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondant en langue française ou étrangère, sténo-dactylographe, dessinateur-industriel, etc., etc.)
- 3° tous les concours administratifs : (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures départementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4° les carrières militaires suivantes : de l'armée active (peloton des élèves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saumur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militaires ;
de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de Santé). Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez cette page de la Revue et **envoyez-la** sous enveloppe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous désirez préparer.

à l'ÉCOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (1^{er})

vous recevez aussitôt, sans engagement et sans frais
le programme et tous les renseignements

ETABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A.
ANVERS (BELGIQUE)



Fabricants et Fournisseurs Généraux
DE MATIERES PREMIERES
pour la PATISSERIE, la BISCUITERIE
et la BOULANGERIE FINE

SPÉCIALITÉ :
TOUS LES FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TÉLÉGRAMMES : VINCENTELLI ANVERS

Codes A. B. C. 5th et 6th Ed.

Cap Corse

'Damiani'

VRAIE MARQUE



Horaires de la Compagnie des Chemins de fer

I. — AU DÉPART DE BASTIA

Train n° 9. — Départ 7 h. 30; Arrivée à Solenzara, 11 h. 40.

Train n° 3. — Départ 8 h.; Arrivée à Ajaccio, 15 h. 05.

Train n° 21. — Départ 13 h. 00; Arrivée à Ajaccio, 18 h. 31.

Train n° 11. — Départ 15 h. 15; Arrivée à Solenzara, 19 h. 30.

Train n° 7. — Départ 16 h. 20; Arrivée à Corte, 19 h. 35.

II. — AU DÉPART D'AJACCIO

Train n° 4. — Départ 7 h. 50; Arrivée à Bastia, 15 h. 00.

Train n° 22. — Départ 12 h. 55; Arrivée à Bastia, 18 h. 30.

Train n° 8. — Départ 15 h. 50; Arrivée à Corte, 19 h. 55.

III. — AU DÉPART DE CORTE

Train n° 1. — Départ 6 h. 30; Arrivée à Ajaccio, 10 h. 25.

Train n° 2. — Départ 6 h. 10; Arrivée à Bastia, 9 h. 05.

IV. — AU DÉPART DE SOLENZARA

Train n° 10. — Départ 5 h. 25; Arrivée à Bastia, 9 h. 30.

Train n° 12. — Départ 13 h. 25; Arrivée à Bastia, 17 h. 53.

V. — AU DÉPART DE PONTE-LECCIA

Train n° 13. — Départ 10 h.; Arrivée à Calvi, 12 h. 52.

Train n° 15. — Départ 14 h. 39; Arrivée à Calvi, 17 h. 35.

Train n° 15 bis. — Départ 18 h. 25; Arrivée à Calvi, 21 h. 23.

(Ce train remplace le train 15 le lundi).

Train n° 56. — Départ 9 h. 55; Arrivée à Bastia, 11 h. 45.

Ce train est mis en marche les mercredi, jeudi et dimanche, en correspondance avec le train n° 14.

VI. — AU DÉPART DE CALVI

Train n° 14. — Départ 6 h. 30; Arrivée à Ponte-Leccia, 9 h. 30. (Correspondance avec le 56).

Train n° 16. — Départ 13 h. 55; Arrivée à Ponte-Leccia 17 heures. (Correspondance avec les 22 et 7).

Les Horaires d'Hiver de la Compagnie Fraissinet

Voici le tableau de marche des services d'hiver qui ont commencé le 15 octobre.

CONTINENT-CORSE

Dimanche midi, Marseille-Bastia, commercial (lundi 6 h. 15);
Lundi 17 heures, Marseille-Ajaccio, rapide (mardi 5 h. 45);
Mardi midi, Nice-Ile-Rousse, rapide (mardi 19 h. 15);
Mercredi 15 h. 45, Marseille-Bastia, rapide (jeudi 6 h. 30);
Jeudi 14 h., Marseille-Ajaccio, commercial (vendredi 5,45);
Vendredi 9 h., Nice-Ajaccio, rapide (vendredi 18 h. 30);
Vendredi 20 h., Toulon-Calvi (samedi 5 h. 15);
Samedi 21 h., Nice-Bastia, rapide (dimanche 6 h.);

CORSE-CONTINENT

Lundi 23 h., Calvi-Nice, rapide (mardi 6 h. 15);
Dimanche 16 h. 30, Bastia-Marseille, rapide (lundi 7 h. 15);
Mardi 11 h., Bastia-Livourne, commercial (mardi 17 h.);
Mardi 16 h. 30, Ajaccio-Marseille, commercial (mercredi 8 heures 15);
Mercredi 20 h., Ile-Rousse-Toulon, rapide (jeudi 6 h. 30);
Jeudi 20 h., Ajaccio-Nice, rapide (vendredi 5 h. 30);
Jeudi 16 h. 30, Bastia-Marseille, commercial (vend. 10,45);
Vendredi 21 h., Bastia-Nice, rapide (samedi 6 h.);
Samedi 18 h., Ajaccio-Marseille, rapide (dimanche 7 h. 45).

N. B. — Les dates entre parenthèses indiquent les dates d'arrivée.

Communiqués du P. L. M.

Séjours de longue durée. — Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours, pouvant être prolongés 2 fois de 30 jours.

Trois personnes au moins.

Parcours aller et retour de 300 kilomètres et au-dessus.

Réduction de $\left\{ \begin{array}{l} 25 \% \text{ pour la } 2^{\text{e}} \text{ personne} \\ 50 \% \text{ pour la } 3^{\text{e}} \text{ personne} \\ 75 \% \text{ pour la } 4^{\text{e}} \text{ personne et les suivantes} \end{array} \right.$

Réduction supplémentaire pour trajet de plus de 400 km.

Possibilité pour le chef de famille de voyager à demi-tarif entre le lieu de villégiature et le point de départ autant de fois qu'il le désire. Itinéraire différent à l'aller et au retour.

Nouveau service. — A partir du 15 décembre, un train Pullmann mettra Paris en relation avec Lyon en 5 h. 25, avec Nice en 12 h. 25 (au lieu de 13 h. 30 l'an dernier). La vitesse commerciale sera de 88 km. à l'heure.

Les colis-express vont aussi vite que les lettres. — Pour le transport de vos envois urgents, utilisez les colis express. Reçus dans toutes les gares, aux guichets des bagages, et dans les principaux bureaux de ville, les colis express sont acheminés par les trains les plus rapides.

Dans les villes où fonctionne un service de factage, les colis express sont, sur simple demande, enlevés à domicile et acheminés sur leur destination sans que vous ayez à vous déranger. De même, si vous le désirez, ils peuvent être livrés, par express, au domicile du destinataire, dans les deux heures après l'arrivée du train.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner auprès des gares.

Pour les voyages en soirée. — Des wagons-lits de 3^e classe circulent entre Paris et Nice. Ainsi, comme les voyageurs de 1^{re} classe, ceux de 3^e peuvent se déplacer en wagon-lit. Le supplément pour occuper une place de wagon-lit de 3^e classe est des plus réduits.

Vous ne paierez de Paris à Marseille que 75 francs en plus du billet de 3^e classe.